

PER  
P-215  
Ex 2  
B

# BULLETIN

DU

# PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Couronné par l'Académie française

Organe officiel du Comité permanent du Congrès de la Langue française au Canada

## SOMMAIRE

Pages

285—Livres de prix canadiens.....	ADJUTOR RIVARD
286—Carnet d'un liseur.....	
287—Alcée Fortier.....	ANTONIO HUOT, p <sup>tr</sup> e
290—Notes de littérature.....	
291—L'action française en Amérique: La Langue française et les petits Canadiens français de l'Ontario.—Le mode de résistance.—Les effets de la résistance.—Conclusion.....	ALPHONSE-T. CHARRON
306—Sarclures.....	LE SARCLEUR
307—Les livres.....	J.-E. PRINCE et ADJUTOR RIVARD
309—Au service des intérêts français:	
I. Ce qui se dit dans la presse: — La presse de France à la rescousse. — Un journal d'Irlande pour la cause française. — Travail de concentration française. — Pour la formation d'une élite française.....	
II. Ce qui se fait chez nous. — Une bonne nouvelle d'Alberta. — L'Ontario français. — Nos gens aux États-Unis.....	A. D.
316—Publications récentes.....	
317—Une anthologie.....	
318—Lexique canadien-français (suite).....	LE COMITÉ DU BULLETIN
320—Revue et journaux.....	A. R.
322—Bulletin bibliographique.....	ADJUTOR RIVARD
323—Ligue des Droits du français: Liste d'expressions pour le commerce et l'industrie (à suivre).	

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

UNIVERSITÉ LAVAL

QUÉBEC

Éditeur-dépositaire, à Paris: H. CHAMPION, libraire-éditeur, 9, Quai Malaquais.

# AVIS

---

Les membres de la Société du Parler français au Canada sont priés de se rappeler que les séances de l'Assemblée générale ont lieu le *quatrième lundi* de chaque mois, et que tous sont invités à y assister. Ceux qui désirent recevoir, pour chaque séance, une lettre de convocation voudront bien en avertir le secrétaire.

Les membres de la *Société* et les abonnés du *Bulletin du Parler français au Canada* trouveront, sur la bande du *Bulletin*, la date de la prochaine échéance de leur cotisation ou de leur abonnement. Cette indication sert de quittance à ceux qui sont en règle avec l'administration et rappelle aux autres qu'ils doivent acquitter des arrérages. Cotisations et abonnements sont payables d'avance, le 1<sup>er</sup> de septembre, pour les 12 mois suivants. La liste des adresses est révisée le 10 de chaque mois.

COMITÉ DU BULLETIN.

---

**Le Mois littéraire et pittoresque**, Paris, rue Bayard, 5. Abonnement : 14 francs.

• • •

**Polybiblion**. Revue bibliographique universelle, publiée sous les auspices de la Société bibliographique. Paris, rue Saint-Simon, 5. Partie litt., 16 fr.; Partie techn., 11 fr.; les deux parties réunies, 22 fr.

• • •

**Le Courrier de la Presse**. Bureau de coupures de journaux. Dir., M. Gallois, Paris, boulevard Montmartre, 21. Fournit à ses clients les articles de journaux et de revues, les concernant personnellement, ou sur un sujet quelconque auquel ils s'intéressent. Par coupure de journal ou de revue, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.—Catalogue de 13,000 journaux et revues : 3 fr. 50.

## LIVRES DE PRIX CANADIENS

---

Déjà, les élèves de nos collèges, de nos couvents, de nos écoles, rêvent au jour joyeux, au grand jour de *la distribution des prix*. De leur côté, directeurs, préfets des études, commissaires d'écoles, instituteurs et institutrices, pensent au choix des livres qu'ils distribueront cette année aux plus méritants.

L'heure est donc bonne pour appeler de nouveau l'attention sur une collection de livres édités spécialement pour être distribués en récompense dans nos maisons d'éducation.

On connaît la louable entreprise de la Librairie Beauchemin, de Montréal : créer des séries de livres de prix, composées d'ouvrages canadiens ; et l'on sait que ce projet a été superbement réalisé déjà. Des approbations autorisées, et des plus judicieuses, en témoignent.

C'est vraiment une œuvre excellente que fait là la Librairie Beauchemin.

A une époque où l'on parle de tout *nationaliser*, il est heureux qu'il se soit trouvé des éditeurs pour *nationaliser* aussi les livres de prix. Sans doute, nos maisons d'éducation ont toujours eu soin de donner en récompense à leurs élèves des ouvrages de bonne tenue et qui pouvaient développer chez eux le goût des lettres françaises ; et elles devront encore distribuer de ces livres édités en France ; mais elles pourront aussi, grâce aux collections Beauchemin, répandre parmi nos enfants les meilleurs ouvrages canadiens-français.

« Ce sont nos meilleures œuvres, écrit M. l'abbé L.-A. Groulx, avec l'âme, les paysages qu'elles reflètent, qui iront porter à nos enfants la vertu éducatrice des *amitiés* de la patrie. »

Donner en récompense des livres canadiens, c'est faire connaître notre histoire, développer le goût de la littérature du terroir et l'amour de la patrie... « Œuvre d'éducation et de patriotisme éclairé », a-t-on dit justement.

Ajoutons que la Librairie Beauchemin, en éditant ces *livres de prix*, donne un puissant encouragement au mouvement littéraire canadien-français. On se plaint que les livres de chez nous ne se vendent guère : voici que la Librairie Beauchemin assure à nos écri-

vains la diffusion de leurs œuvres. C'est le meilleur encouragement que l'on ait encore donné à notre littérature.

Ces livres forment six collections, de prix divers suivant les formats et les reliures (depuis 10 sous jusqu'à \$1.20) : la collection *Dollard*, la collection *Montcalm*, la collection *Maisonnette*, la collection *Laval*, la collection *Champlain*, la collection *Jacques-Cartier*. La série complète comprend 70 titres, dans sept reliures différentes, ce qui fait un assortiment d'environ 700 volumes, parmi lesquels les directeurs de maisons d'éducation peuvent choisir ce qui convient à leurs élèves.

Ajoutons que le choix des ouvrages nous paraît être des plus heureux, et signalons parmi les auteurs qui figurent au catalogue des *livres de prix canadiens* : l'abbé H.-R. Casgrain, J.-C. Taché, l'abbé Ferland, l'abbé Camille Roy, E.-Z. Massicotte, R. P. Hugolin, L.-O. David, Philippe-Aubert de Gaspé, Sylva Clapin, Alphonse Gagnon, A. Gérin-Lajoie, l'abbé E. Blanchard, Laure Conan, l'abbé Élie-J. Auclair, l'abbé A. Nantel, Ernest Gagnon, l'abbé H. Cimon, Joseph Marmette, l'abbé Adolphe Saurel, P.-J.-O. Chauveau, l'abbé G. Dugas, Hubert Larue, Sir A.-B. Routhier, Louis Fréchette, Octave Crémazie, A.-D. De Celles, le P. Ph.-F. Bourgeois, Pamphile LeMay, Mgr Taché, de Boucherville, Ernest Myrand, etc., etc.

Nous souhaitons que l'importance de cette patriotique initiative soit comprise, et que nombreux soient distribués, cette année, dans nos maisons d'éducation, les *livres de prix canadiens*.

ADJUTOR RIVARD.

---

### CARNET D'UN LISEUR

---

*La langue et la littérature françaises hors de France*, c'est le programme de la *Pensée de France*, cette nouvelle revue que nous avons ailleurs signalée à nos lecteurs (Paris, 74, rue de Seine). M. C.-L. Bernardin, dans l'article où il annonce et commente ce programme, écrit :

Le Congrès de la Langue française de Québec, par sa magnificence, a révélé au monde et à la France de quels miracles était capable la fidélité canadienne. On a volontiers parlé du Canada depuis quelques années. Le sujet est si vaste qu'il reste beaucoup à faire. Et tout est à glaner dans les sentiers non encore battus d'Acadie, au Nouveau-Brunswick, à la Nouvelle-Écosse, dans l'Île-du-Prince-Édouard. L'Acadie, la terre de la souffrance, de la persécution, fut même privée un jour de ses fils brutalement exilés. Nous retrouverons leurs petits-enfants, toujours aussi vaillants ; nous retrouverons jusqu'en Louisiane les petits-fils fortement acadiens des compagnons d'Évangéline.

## ALCÉE FORTIER

---

La mort vient d'enlever à la Louisiane l'un de ses fils les plus distingués et le plus ardent défenseur de ses traditions françaises, dans la personne de M. Alcée Fortier, professeur de langues romanes à l'Université Tulane et président de l'Athénée Louisianais de la Nouvelle-Orléans, chevalier de la Légion d'Honneur, docteur ès lettres de l'Université Laval et membre du Comité permanent du Congrès de la Langue française au Canada.

Descendant d'une famille bretonne de Saint-Malo, établie en Louisiane en 1722, Alcée Fortier naquit dans la vieille paroisse de Saint-Jacques, l'une des plus françaises de la campagne louisianaise, en 1856. Par sa mère, Hedwidge-Aimée Fortier, il était allié à la famille du gouverneur Roman et à celle de Valcour Aimé, qui fut l'un des plus riches et des plus charitables planteurs de la Louisiane et qui illustra son nom par le don fait aux Pères Maristes du Collège Jefferson, aujourd'hui l'une des plus prospères maisons d'éducation catholiques du Sud des États-Unis.

De santé délicate, le jeune Fortier ne put quitter la maison paternelle pour aller suivre les cours d'un collège, comme le faisaient alors tous les fils des familles distinguées de la Louisiane, et toutes ses études classiques se firent, chez son père, sous la direction de M. Jules Choppin, aujourd'hui âgé de quatre-vingts ans et le doyen des anciens élèves de l'Université des PP. Jésuites de Georgetown. Il put, cependant, une fois ses études classiques terminées, se rendre à Paris, où il se livra, pendant quelque temps, à l'étude de la littérature sous des maîtres renommés.

A la suite de revers de fortune qui atteignirent cruellement sa famille, Alcée Fortier dut accepter de l'emploi dans une banque de la Nouvelle-Orléans, non sans continuer, cependant, au prix de rudes sacrifices, les études littéraires qui le passionnaient. Les chiffres ne purent le retenir bien longtemps, et il accepta avec plaisir, lorsque l'occasion lui en fut offerte, la position de professeur de français à l'École Supérieure de la Nouvelle-Orléans, d'où il passa, en 1880, à l'Université Tulane, pour y remplir la même charge jusqu'à sa mort.

C'est donc dans cette chaire des langues romanes de l'Université Tulane qu'Alcée Fortier devait faire sa carrière et sa réputation d'écrivain ; c'est là que, pendant trente-quatre ans d'un labeur incessant, il devait se consacrer à la culture, à l'enseignement et à la défense de la langue française, dont il fut, toute sa vie, en Amérique, l'un des apôtres les plus ardents et les plus éclairés.

La rude tâche du professorat n'empêcha jamais ce travailleur acharné de consacrer une partie notable de son temps à la composition d'ouvrages, qui constituent probablement, aujourd'hui, la meilleure partie de la littérature française de la Louisiane, si l'on en excepte les *Histoires* de Gayarré et de Martin. Son *Histoire de la littérature française, ses Sept Grands Auteurs du XIXe siècle* et son *Précis de l'Histoire de France* sont des ouvrages qui font honneur à son talent d'écrivain et à sa clarté d'exposition de professeur éminent.

Possédant la langue anglaise à l'égal de la langue française, Alcée Fortier publia nombre d'ouvrages, fort remarquables, en cette langue. *A History of Louisiana, Bits of Louisiana Folk'ore* et *Louisiana Studies* resteront dans la littérature louisianaise comme des ouvrages de grande valeur. Ces deux derniers sont des livres uniques en leur genre. Les *Louisiana Studies*, tout particulièrement, constituent l'évocation la plus puissante et la plus charmante à la fois de la vieille Louisiane française ; mœurs et parlers du terroir sont analysés dans cet ouvrage avec la finesse d'observation et l'attrait que seul peut donner à un récit le patriotisme d'un historien qui parle avec amour des choses de son pays. Il y a, dans ce livre, aujourd'hui plutôt rare, croyons-nous, un chapitre qui est de nature à intéresser particulièrement Canadiens et Acadiens français : c'est celui où Alcée Fortier raconte une de ses visites aux descendants des colons acadiens du Bayou-Têche : cette page des *Louisiana Studies* est certainement l'une des plus originales qui aient jamais été consacrées aux enfants du pays d'Évangéline établis en Louisiane.

Loin de profiter des vacances universitaires pour prendre un repos bien mérité, Alcée Fortier consacrait une bonne partie des mois d'été à donner des conférences sur la littérature française dans les grandes universités des États-Unis. Il y était aimé et attendu : sa manière simple et prenante d'exposer une thèse et de développer une idée, sa diction parfaite, la distinction de sa tenue, si française, le charme qu'il donnait au récit de l'anecdote fixant, ici et là, le caractère des mœurs d'une époque, enfin, son admiration sans borne pour les auteurs du grand siècle français, tout, dans sa personne et dans son enseignement, contribuait à donner un intérêt

soutenu à des cours parfois un peu arides pour de simples amateurs de littérature.

Mais ce qui lui attirait surtout l'estime dont il fut toujours entouré, c'était son inébranlable attachement à la terre et aux traditions de ses ancêtres ; c'était la noblesse et la fierté de son patriotisme. On n'attaquait jamais la Louisiane en vain devant Alcée Fortier. Vrai chevalier de la patrie, il était prêt à croiser le fer, au premier mouvement de l'adversaire. Il avait le droit de parler en son nom, puisqu'il l'a fait aimer partout. Il en connaissait parfaitement l'histoire ; les trois régimes, le français, l'espagnol et l'américain n'avaient pas de secrets pour lui. C'est pour se rendre capable de ne rien ignorer de cette intéressante et parfois héroïque histoire qu'il voulut apprendre la langue espagnole ; il la parlait avec aisance et l'enseigna même, pendant plusieurs années, à l'Université Tulane. Il ne laissait passer aucune date importante de ces trois cents ans de vie nationale sans en instituer, par des fêtes dont quelques-unes eurent un écho retentissant, la commémoration publique et solennelle. Il pensait déjà à célébrer le III<sup>e</sup> centenaire de la Nouvelle-Orléans, qui tombe en 1918 et aurait voulu inaugurer, à cette occasion, le monument qu'on parle d'élever à Bienville, l'immortel fondateur.

Ce fut Alcée Fortier qui soutint, pendant vingt-cinq années, de son activité et de son prestige, l'Athénée Louisianais et la Société Historique de la Louisiane. Ce fut sous sa direction que s'organisa définitivement l'intéressant Musée historique qu'il fit installer au Cabildo, ancienne Salle du Conseil de la Louisiane espagnole. Pour entretenir dans les âmes de ses compatriotes cette belle flamme du patriotisme dont il était brûlé, il se rendit souvent dans ces petites villes françaises de la campagne louisianaise, où il se plaisait à donner en français des conférences instructives sur l'histoire de son pays.

On comprend que cet amant du passé français de l'Amérique du Nord se sentit attiré vers la Nouvelle-France. Il en connaissait l'histoire, et il admirait les luttes énergiques de la nation canadienne-française pour la conservation et la défense de l'héritage des ancêtres. Par deux fois, il y représenta officiellement la Louisiane, aux fêtes du III<sup>e</sup> Centenaire de Québec et au Congrès de la Langue française. Cette dernière manifestation surtout l'avait profondément impressionné. Il ne nous parlait jamais sans émotion de la joie que lui avait causée cette grandiose mobilisation des forces canadiennes-françaises. On se rappelle l'intéressant discours qu'il prononça, le soir du 26 juin, au manège militaire, et la part notable qu'il prit aux travaux de la section philologique du Congrès, dont il fut le président écouté et respecté. Le Bureau du Congrès recon-

nut la haute valeur de sa collaboration en le nommant, plus tard, membre du Comité permanent et Secrétaire régional pour la Louisiane.

En 1908, l'Université Laval l'avait créé docteur ès lettres. Il aimait à se prévaloir de ce titre, et à nous rappeler combien cette distinction de la grande Université française de l'Amérique du Nord l'avait honoré.

Le Comité France-Amérique venait de lui confier la tâche d'écrire une Histoire de la Louisiane, et il nous disait avec quelle joie il allait se mettre au travail pour parler de sa chère Louisiane à la France, lorsque la mort l'a frappé.

Détail touchant de ses derniers moments, Alcée Fortier a voulu recevoir le saint Viatique des mains du vénérable abbé Subileau, ancien curé de Saint Augustin. « C'est vous qui m'avez fait faire ma première communion, lui dit-il ; c'est vous qui me ferez aussi faire la dernière. » Et il reçut la sainte communion avec piété. Peu de temps après, une crise de cœur l'emportait.

Ses funérailles furent profondément impressionnantes. Toute la population française de la Nouvelle-Orléans y assistait. L'église du Saint-Nom de Jésus, où eut lieu le service, ne pouvait contenir la foule qui suivait le char funèbre, et bon nombre des assistants durent rester dans la rue, où ils demeurèrent, tête nue et en silence, tout le temps que dura le service. C'était bien la manifestation d'un deuil national. On eût dit toute une race assistant aux funérailles de son dernier défenseur.

ANTONIO HUOT, ptre.

---

## NOTES DE LITTÉRATURE

Le *Bulletin des Recherches historiques* a pris une toilette neuve, et qui lui sied, pour entrer dans sa vingtième année. Il en est tout rajeuni, et sa documentation plus abondante que jamais.

---

La revue *les Dimanches* (101, rue de Richelieu, P. ; 23 février) reproduit un article remarquable de M. Gaston Deschamps : *En l'honneur de la France*, sur le livre de M. Hill, *The Champlain tercentenary*.

## LA LANGUE FRANÇAISE ET LES PETITS CANADIENS FRANÇAIS DE L'ONTARIO

---

*Étude lue en séance publique de la Société du Parler français au  
Canada, à l'Université Laval, le 4 février 1914.*

---

*Dieu se sert de la faiblesse pour confondre la force.*  
(SAINT-PAUL, le aux Corr., I. 27)

*(Suite et fin)*

### LE MODE DE RÉSISTANCE

Il ne suffisait pas de prendre une décision. Il fallait surtout agir. Quel mode de résistance adopter ? Problème à plusieurs inconnues, très complexe et des plus graves ! Inutile de songer à nous faire rendre justice par la Législature provinciale ; les forces des deux partis n'y sont pas assez balancées pour que la bonne volonté de nos quelques députés puisse exercer une influence prépondérante. Réclamer sous forme de pétitionnement pourrait sans doute inspirer certaines craintes salutaires aux détenteurs du pouvoir ; mais, comme d'ordinaire ils ne déposent les armes que lorsqu'ils ont l'épée dans les reins, la justice se fera trop longtemps attendre. « Faire de l'agitation et encore de l'agitation », former l'opinion publique et jeter de la lumière même dans l'esprit de nos ennemis par la conférence, le tract et le journal ? L'idée, certes, est excellente, mais, dans l'attente des résultats de notre croisade, la juste indignation de nos braves gens aura tout le temps de se calmer, et il est à craindre qu'ils ne finissent par se faire quelque peu au joug avilissant de l'esclavage.

Empêcher, par la force, l'entrée de l'inspecteur protestant dans nos écoles serait un moyen assurément efficace ; mais il pourrait

occasionner des scènes regrettables. Le Canadien a la fierté de sa famille. Malheur à celui qui ose porter sur ses enfants une main sacrilège ! Il ne prendrait pas toujours le temps de mettre des gants de velours pour les protéger et les défendre de la sorte, si on le lui permettait. Que faire ?... Le Ciel nous inspira. Appuyés sur ce principe fondamental que l'éducation des enfants appartient, de droit primordial, aux parents, nous nous sommes dit : « Ce sont les parents qu'il faut, avant tout, intéresser à la résistance, en les éclairant sur leurs droits et leurs devoirs pour les pousser à l'action. » A eux de dicter la ligne de conduite à leurs enfants, d'une part, et, d'autre part, à ceux qui les représentent à l'école bâtie et entretenue de leurs deniers, aux commissaires. Pour empêcher M. l'Inspecteur anglo-protestant d'accomplir sa besogne outrageante et néfaste, pourquoi les pères de famille n'ordonneraient-ils pas à leurs enfants de quitter la classe dès son arrivée ? De leur côté, les commissaires enjoindraient, sous peine de destitution, au maître ou à la maîtresse de continuer à enseigner le français tout comme avant le règlement 17, et de laisser leurs élèves suivre les ordres de leurs parents. La solution était trouvée. Et c'était là un mode tout à fait licite de résistance passive, très ingénieux, très pratique, et surtout — « nous l'allons montrer tout à l'heure » — très efficace. Mais il fallait aussi prévoir, de la part du Gouvernement, les conséquences probables de notre tactique. Retrait des octrois scolaires ? Le sacrifice, s'il faut le subir, <sup>(1)</sup> ne serait pas si énorme : 25 sous par année, en moyenne, par chef de famille. L'on songera peut-être à dépouiller les commissaires du droit de prélever les taxes scolaires et d'en disposer à discrétion ? Ce ne serait qu'une menace vaine et puérile, car, de l'avis de nos meilleurs jurisconsultes, de l'honorable Sénateur Belcourt spécialement, le Gouvernement n'en a pas la faculté. <sup>(2)</sup> Il a le pouvoir de supprimer les diplômes, c'est vrai, mais il ne saurait jamais empêcher nos instituteurs et nos institutrices, officiellement compétents, de communiquer à nos enfants ce qu'ils ont dans l'esprit et dans le cœur. Pousserait-il la tyrannie ultra-fanatique jusqu'à vouloir fermer nos écoles bilingues, sous le fallacieux prétexte qu'elles sont comme une excroissance du système scolaire ontarien, n'ayant droit à l'existence qu'en vertu d'un privilège ou d'une concession ? Dans ce cas, que fera-t-il d'abord de nos édifices scolaires ? S'il les vend à l'enchère, nous les rachèterons, pour les rouvrir. Et nos milliers d'enfants ? Va-t-il les laisser gran-

(1) La Commission des Écoles Séparées d'Ottawa a chargé M. le Sénateur Belcourt de revendiquer devant les tribunaux les octrois scolaires qui lui ont été refusés en 1912-1913. *Le Droit*, 13 novembre, 1913.

(2) *Le Droit*, 1er mars 1913, p. 2.

dir dans la rue, et dans l'ignorance de l'anglais ? . . . Au demeurant, nos écoles bilingues ne forment pas une catégorie à part dans le système scolaire provincial ; ce sont bel et bien des écoles séparées garanties par la lettre de la Constitution. Nous aurions recours, alors, aux autorités supérieures, <sup>(1)</sup> et, s'il y a encore quelque esprit de justice sur la terre, si le « *fair play* » britannique n'est pas seulement qu'un vain mot, notre appel ne saurait manquer d'être entendu et nos griefs redressés ; sinon, ç'en serait fait du pacte fédéral ! Donc, plus d'hésitation ! A l'œuvre ! Dieu le veut !

Le 10 septembre, 1912, après avoir, deux mois durant, préparé les esprits et les cœurs à la nécessité de la résistance, l'Association d'Éducation transmet le premier mot d'ordre à M. Samuel Genest, président de la Commission des écoles séparées d'Ottawa, qui le fait voter haut la main et le livre, le lendemain, sous forme de proclamation, au grand public. <sup>(2)</sup> La bataille est engagée. Gloire aux braves de la Capitale, qui ont sonné le premier coup de clairon ! L'Association adresse, sans tarder, aux commissaires et aux pères de famille de chaque arrondissement scolaire, une circulaire leur recommandant « d'adopter et d'afficher sur les murs de chaque école et même de chaque classe, une résolution rédigée en conformité avec le plan de campagne arrêté ». <sup>(3)</sup> Ses instructions sont suivies à la lettre.

Le 9 octobre, les élèves de trois écoles de Casselman ont l'honneur de répondre les premiers à l'attaque, en quittant la classe, à l'arrivée de l'inspecteur intrus. <sup>(4)</sup> Ceux de Saint-Eugène les suivent de très près. Apprenant que M. Summerby est en ville, les élèves de Rockland vont manifester, durant la récréation, en face de l'hôtel-lerie où il s'est retiré, se promettant bien de lui faire de plus grandes politesses au cours de l'après-midi. Mais, sentant qu'il y a de la poudre dans l'air, Monsieur l'inspecteur déguerpit par le premier train. Amère déception pour les enfants, de ne pouvoir protester

(1) Art. 93, S. 3 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord : « Dans toute province où un système d'écoles séparées ou dissidentes existera de par la loi, lors de l'Union, ou sera subséquemment établi par la Législature de la province, il pourra être interjeté appel au Gouverneur Général en conseil de tout acte ou décision émanant de l'autorité provinciale affectant l'un quelconque des droits de la minorité protestante ou catholique romaine des sujets de Sa Majesté, relativement à l'éducation ». (*Statuts révisés du Canada*, 1906, vol. IV, p. 3244).

Notons qu'il y a guère de parité entre notre cas et celui des écoles séparées du Manitoba. Ici, il n'y a ni ambiguïté ni erreur de copiste. Le texte même de l'article 93 est si clair qu'il faudrait le modifier essentiellement pour pouvoir l'interpréter contre nous. Les meilleurs juristes du pays corroborent notre affirmation et offrent de préparer un mémoire inattaquable sur cette question.

(2) Cf. les Archives de la Commission scolaire catholique d'Ottawa.

(3) Circulaire No 67, 19 septembre, 1912 ; Voir *l'Action Sociale*, 26 septembre 1912.

(4) *Le Devoir*, 9 octobre 1912.

selon leurs désirs !<sup>(1)</sup> A Clarence Creek, dans la petite « école des concessions », les enfants, tout gênés, tout craintifs, ne peuvent, sans trembler, sans pleurer même, répondre d'ordinaire aux questions de M. le Curé. Dès l'entrée du redoutable espion, les voilà tout à coup transformés ; ils sortent bravement, le regard clair, la tête haute. Bravo ! les petits !<sup>(2)</sup> A Bourget, Hammond, Vankleek Hill, parents et enfants, « victimes d'une indigne surprise, jurent, séance tenante, qu'on ne les y prendra plus ». Et, certes, en 1913, ils tiendront parole ; demandez-le à M. l'inspecteur.<sup>(3)</sup> D'autres, cependant, profiteront de leur expérience. « De fait, quelques jours plus tard, M. l'inspecteur Ingall est en train de jouer le même tour à Sainte-Anne-de-Prescott, dans la classe des tout petits. Mis au courant de ce coup de traître, M. Ranger, commissaire, d'un bond est à l'école, et, fonçant dans la salle : « Vous êtes M. Ingall », demande-t-il ? « Oui, Monsieur ». — « Voyez-vous cette croix suspendue à la muraille ? » — « Oui, Monsieur ». — « Eh ! bien, vous n'avez rien à faire comme inspecteur dans une école catholique ». — « Sortez, les enfants ! » Ça sortait à pleine porte.<sup>(4)</sup>

Transportée sur un autre théâtre d'opérations, la campagne anglo-protestante essuie les mêmes échecs. Dans tous les centres canadiens-français du Nouvel Ontario, depuis Sudbury jusqu'à Désaulniers, une toute petite paroisse située au fin fond de la province, nos petits soldats improvisés font poliment le grand salut militaire à M. l'inspecteur White, *alias* Leblanc, et se retirent prestement, catéchisme et grammaire française — leurs armes de combat — à la main.<sup>(5)</sup>

Même chaleureux accueil dans le sud et dans le nord-ouest de l'Ontario. A Blezard Valley, à Windsor, à Paincourt, etc., nouveau Don Quichotte, M. l'inspecteur n'a pas d'autre ennemi à combattre que les bancs, les tables et les murs de la classe.<sup>(6)</sup>

Enfin, les enfants de la capitale du Canada ont leur tour. « M. l'inspecteur Summerby », lisons-nous dans *le Droit* du 23 octobre, 1913, « continue sa tournée triomphale de ; écoles vides. Arrivé à l'école Garneau à 1.30 heures, cet après-midi, il a vu défilier devant lui toute la troupe des bambins qui prenaient prestement la porte ». Les cendres de Champlain et de Brébeuf, de Cartier et de Mac-

(1) *Le Devoir*, 4 novembre 1912.

(2) Témoignage oral.

(3) *Le Droit*, 5 novembre 1913 ; 7 octobre 1913 ; 19 novembre 1913.

(4) *Le Devoir*, 4 novembre 1912, p. 6.

(5) *Le Droit*, 25 et 26 avril 1913 ; 5, 12, 15, 20 et 26 mai 1913 ; 30 septembre 1913 ; 4, 7, 27 octobre 1913 ; 4, 8 novembre 1913 ; etc.

(6) *Le Droit*, 1 décembre 1913 ; témoignages oraux.

donald, de NN. SS. Guigues et Duhamel, ont dû frémir, dans leurs tombeaux, d'une légitime fierté nationale et religieuse.

Mais les croix de la « Légion d'Honneur » — si jamais nous en avons à distribuer — reviendraient avant tout aux élèves de Sarsfield et de Haileybury. A Sarsfield, en effet, pour les empêcher d'évacuer la place, on leur ferme la porte au nez. Qu'à cela ne tienne ! L'expédient est vite trouvé : les plus âgés ouvrent les fenêtres et sautent dehors les premiers, afin d'aider les plus jeunes à exécuter le même geste. En moins de cinq minutes, le combat dut cesser... faute de combattants. <sup>(1)</sup> A Haileybury, Madame Colburn, principale de l'école, essaie de retenir les enfants de l'étage supérieur, en s'interposant à la tête de l'escalier. Mal lui en prend. Elle n'a pas encore songé aux échelles de sauvetage que déjà ses élèves, sac au dos, sont en train d'opérer la descente. Décidément, il y a du feu quelque part, sinon à l'école, dans le cœur du moins de nos petits patriotes. <sup>(2)</sup>

Et n'allons pas leur faire l'injure de penser tout haut qu'ils obéissent à la consigne sans savoir au juste ce qu'ils font, par espièglerie écolière, qui ne dédaigne jamais de prendre un congé. Non, non, voyons-les plutôt, une fois descendus, se former d'eux-mêmes en bataillon et s'arrêter en face du palais de leur évêque catholique et patriote, pour chanter en chœur, de toute leur âme de héros, l'hymne triomphal de la patrie :

« O Canada ! terre de nos aïeux,  
 « Ton front est ceint de fleurons glorieux.  
 « Car ton bras sait porter l'épée,  
 « Il sait porter la croix ;  
 « Ton histoire est une épopée  
 « Des plus brillants exploits ;  
 « Et ta valeur, de foi trempée,  
 « Protègera nos foyers et nos droits ». [bis]

Il y a là tout un poème patriotique et religieux très significatif.

A Noëlville, la scène est changée. C'est devant l'hôtellerie de M. l'inspecteur qu'après avoir quitté la classe, les enfants vont chanter *O Canada* et se dispersent en criant : « Vivent les Canadiens ! Hourrah pour nous autres ! » <sup>(3)</sup>

Une institutrice de Saint-Thomas-d'Alfred, craignant sans doute la visite de M. l'inspecteur, commence à rogner le temps consacré au français. Les enfants, qui s'en aperçoivent, en parlent à

(1) Témoignage oral.

(2) *Le Droit*, 2 mai 1913.

(3) *Le Droit*, 4 octobre 1913 ; témoignage oral.

la maison ; aussitôt parents et commissaires avertissent Mademoiselle de s'amender ou de se préparer à faire place à une autre. La leçon porta ses fruits. <sup>(1)</sup>

Les petits garçons de North-Cobalt, qui viennent d'opérer leur sortie, attendent sur le perron la fin des événements. Les croyant indécis : « Voudriez-vous rentrer » ? leur demande M. White-Leblanc, de sa voix la plus douce. — « Nous sommes sortis », répond le plus audacieux, « et nous ne rentrerons qu'après votre départ ». <sup>(2)</sup>

Même incident à Paincourt. M. l'inspecteur se présente soudain à l'école, pendant que les élèves sont à s'amuser dans la cour de récréation. Vite, l'un d'eux s'en va chez M. le Curé : « Que faut-il faire ? » demande-t-il. — « Qu'est-ce que vos parents vous ont recommandé ? » — « De sortir. » — « Eh ! bien, sortez. » — « On est dehors. » — « Alors, restez-y. » — « Est-ce que ça va suffire pour protester ? » — « Mais oui, mais oui. » Et l'enfant, tout joyeux, de retourner en toute hâte au milieu de ses compagnons pour leur dire de rester dehors. Massés dans le vestibule de l'école, les voilà partis à clamer toute une sérénade de chants canadiens, pendant que M. l'inspecteur essaie de convaincre, mais sans succès, leur jeune maîtresse canadienne-française qu'elle devrait se soumettre, par écrit, à la circulaire du ministère. Malgré le vent et le froid, ils attendirent le départ de l'officier, honteux de sa défaite, pour reprendre avec plus d'ardeur que jamais leurs manuels français et catholiques. <sup>(3)</sup>

A Toronto, l'héroïque abbé Lamarche nous disait dernièrement que bon nombre de petits Canadiens français de 5 à 15 ans font, deux fois par jour, deux et même trois milles, pour se rendre à l'école catholique et française de sa paroisse du Sacré-Cœur. Et pourtant, à deux pas de la maison paternelle, l'école publique ou séparée anglaise leur ouvre ses portes à deux battants.

Pour l'intelligence de la lutte, la palme nous paraît revenir aux élèves de la paroisse de Sainte-Famille d'Ottawa. L'incident sérieux-comique ne manque pas de piquant. Empruntons-en les détails au *Droit* du 2 décembre, 1913 : « L'école paroissiale de Sainte-Famille est une école séparée, avec classes distinctes pour les catholiques de langue anglaise et de langue française. En vertu d'une « entente cordiale », les commissaires ne visitent, d'ordinaire, que l'école de leur langue respective. Or, voici que M. O'Neil, commissaire de la section anglaise, se permet une visite à la classe française. Conversant à voix haute avec l'institutrice — membre de cette vaillante congrégation des Sœurs Grises, qui fonda, en 1845,

(1) *Le Devoir*, 30 septembre 1913.

(2) Témoignage oral.

(3) Témoignage oral.

la première école bilingue de Bytown — il dit à plusieurs reprises, au témoignage des élèves à leurs parents, qu'il n'y a aucun rapport entre la langue maternelle et la religion, et que la langue française ne devrait s'apprendre qu'à la maison. Il affirme, en outre, que l'on doit recevoir l'inspecteur protestant dans les écoles catholiques, par politesse d'abord et surtout par obéissance aux ordres du Gouvernement. Le dialogue s'anime ; les enfants saisissent, quittent spontanément leurs places, entourent les interlocuteurs, et, frappant de leurs petits poings sur le bureau de leur maîtresse : « Non ! non ! » s'écrient-ils, avec indignation. « M. Summerby », reprend M. le commissaire, « ne vient pas inspecter le catéchisme ni le français, mais seulement les matières anglaises. » — « Un inspecteur protestant ne doit pas entrer dans nos écoles catholiques, » répliquent les enfants, en bon anglais. — « Que ferez-vous alors, quand M. Summerby viendra vous visiter ? » — « Nous serons très polis : nous lui laisserons toute la classe libre. » — « Vous ne devriez pas agir de la sorte », dit enfin M. O'Neil, en se retirant. Et les enfants de répondre, moitié sérieux, moitié narquois : « Au revoir, Monsieur, nous allons prier pour votre conversion. » L'heure de la fermeture de la classe était passée depuis longtemps ; personne, cependant, n'était parti avant la fin de l'intéressante conversation de M. le commissaire.

N'insistons pas davantage ; <sup>(1)</sup> on le voit, notre mode de résistance est bien imaginé, très populaire et tout à fait déconcertant.

#### LES EFFETS DE LA RÉSISTANCE

Déjà nous pouvons toucher du doigt les fruits immédiats de notre résistance et en prévoir les résultats éloignés.

Notre but principal d'abord est atteint : nous empêchons, depuis bientôt deux ans, l'inspecteur anglo-protestant d'exercer son mandat dans nos écoles ; nos droits catholiques et français en matière d'éducation sont demeurés intacts ; nous n'avons rien concédé, rien compromis ; nos mains sont restées libres et immaculées.

MM. les inspecteurs apparaissent bien encore, de temps en temps, dans les limites de leur circonscription respective, mais, ennuyés de se voir l'objet d'accueils plutôt froids et de chaudes réceptions, ils semblent, depuis quelque temps, préférer les douceurs de

(1) Les cadres du plan qui nous a été tracé ne nous permettent pas de rapporter tous les faits saillants et toutes les belles paroles de nos enfants, de nos institutrices, de nos commissaires et de nos pères de famille. L'historien, encore inconnu, de notre lutte pourra les mettre en un relief plus puissant, car l'Association se propose de les recueillir, par lettre circulaire accompagnée d'un questionnaire.

leur « home », et s'occupent à rédiger le rapport des visites qu'ils n'ont point faites. Fasse le Ciel qu'ils finissent par retraiter définitivement !

Si MM. les inspecteurs semblent vouloir se retirer de la lutte, nos gens, eux, restent constamment sur la brèche. Notre Association est plus forte et plus active que jamais ; sous l'impulsion de notre récent congrès, toutes ses succursales sont en voie de réorganisation, afin de monter la garde plus sûrement encore, sur tous les points de la Province ; nos commissions scolaires, quelque peu intimidées d'abo d par les menaces, ébranlées, peut-être, par les dires de MM. les inspecteurs, indécises, faute de lumière sur l'importance capitale d'une résistance énergique et sur les moyens à prendre pour repousser l'assaut, sont on ne peut plus admirables de docilité et de ténacité. Ce sont nos plus fermes appuis. <sup>(1)</sup> Et nos braves pères de famille ! Contentons-nous d'affirmer qu'ils possèdent maintenant une conception nette et juste de leurs droits et de leurs devoirs à l'endroit de leurs enfants. Et certes, nous sommes assurés qu'ils ne seraient pas les premiers à lâcher, si jamais, pour des raisons jusqu'ici insoupçonnées, il nous fallait capituler. En cela rien d'étonnant, puisqu'ils sont les tout premiers intéressés. <sup>(2)</sup> Certains de toucher leur salaire, nos instituteurs et nos institutrices jouent leur rôle, à la fois actif et passif, avec plus de tact encore et plus de fermeté. <sup>(3)</sup> Bref, tout notre monde est debout, enrégimenté, discipliné. Sur nos volontés, anémiées déjà per le mercantilisme fiévreux, la fausse politique et l'intérêt personnel débilissants, la persécution a produit l'effet d'un excellent tonique. Nous avons surtout senti le besoin de nous grouper de façon plus compacte, sans distinction de couleurs ou de régions, autour du drapeau national outragé et de l'Église catholique attaquée. Aussi bien, le 15 janvier dernier,

(1) « Pour moi », disait, un jour, M. Samuel Genest, « c'est une lutte sacrée, et je la soutiendrai aussi longtemps que Dieu me prêtera la force et la santé. Car aujourd'hui on attaque la langue ; demain, ce sera la religion. » (*Le Devoir*, 15 octobre 1913).

(2) « Il n'y a pas de pouvoir au monde », disait l'un d'eux, « pour nous faire abandonner la langue française, pas plus que notre enseignement religieux. » (*Le Droit*, 5 mai 1913).

(3) « Avant de partir », disait une jeune institutrice, « M. l'inspecteur a voulu me faire signer le règlement 17. Je refusai, disant que Dieu et ma conscience passent avant l'ukase du Ministre Pyne. On me menace de me retrancher mon diplôme. . . Je préfère tout de même le perdre, plutôt que de leur fournir l'écrit de ma soumission. » C'est admirable, pour ceux qui savent combien il est difficile de décrocher un diplôme en Ontario, et quels salaires élevés y reçoivent les institutrices ! C'est héroïque. (*Le Devoir*, 4 décembre 1912).

Au milieu d'un embarras financier, MM. les commissaires de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes (près Ottawa) parurent ébranlés dans la résistance ; les RR. Filles de la Sagesse se refusèrent carrément à continuer d'enseigner jusqu'à ce qu'ils eussent repris leur fière attitude. (*Le Droit*, 9 février 1913). Honneur à ces courageuses expulsées de France !

tous les Canadiens français de l'Ontario, par la voix de leurs délégués, se sont-ils déclarés, à l'unanimité, en faveur de la résistance absolue sans la moindre compromission.

Il y a plus. Les faits et gestes de nos écoliers ont non seulement provoqué le réveil de nos Canadiens français de l'Ontario, mais nous ont encore suscité, de la part de nos compatriotes, un irrésistible courant de sympathies. A preuve, les paroles d'encouragement non équivoques que nous recevons, tous les jours, de toutes les associations et de tous les journaux canadiens-français, en même temps que des personnages les plus considérables et les plus influents de notre race ; tous se proclament avec nous d'esprit et de cœur, et nous offrent spontanément le précieux appoint de leur appui moral et même, au besoin, pécuniaire.

Cette levée en masse de tout un peuple devait nécessairement avoir son contre-coup sur tous les esprits bien pensants des autres nationalités au milieu desquelles il se développe. Grâce à de nombreux et excellents articles de revues et de journaux anglais, <sup>(1)</sup> à des conférences publiques ou privées bien inspirées, <sup>(2)</sup> à l'attitude digne et fière prise, en notre faveur, par des personnalités telles que feu l'honorable Sénateur Scott, MM. les commissaires Freeland et Armstrong et le R. P. W. Murphy, O. M. I., curé de la paroisse Saint-Joseph d'Ottawa, nous ne croyons pas exagérer en affirmant que le meilleur de la race irlandaise est moralement avec nous dans la lutte, et que le jour n'est peut-être pas si éloigné où, comprenant que notre question scolaire n'est pas seulement une question nationale mais surtout une question religieuse, la majorité des fils canadiens du grand O'Connell qui, seul, eut le courage de s'opposer au bill de l'« Union des deux Canada », en s'écriant, aux Communes anglaises : « Milords, ne faites pas de la race canadienne-française un ilote, comme vous avez fait de la nation irlandaise ! », feront cause commune avec les descendants — martyrs, comme eux, de leur religion et de leur langue — de ce peuple français qui les accueillit, de façon si héroïque, lors de leur arrivée, comme expulsés, sur les bords du Saint-Laurent.

Poussant plus loin, nous osons déclarer que notre indomptable « crânerie » à nous tenir debout en face de l'ennemi, sur chaque pouce de notre sol béni de l'Ontario et à l'ombre « du drapeau britannique

---

(1) Cf. *Canadian Courier*, 23 novembre 1912 ; *Daily Star*, de Toronto, 1913 ; *Free Press*, d'Ottawa, article de M. T. O'Hagan, 12 novembre 1913 ; *The Casket* d'Antigonish, 27 novembre et 4 décembre 1913 ; *The North West Review*, de Winnipeg, 27 décembre 1913, etc.

(2) Discours de M. l'abbé Quinn, au Congrès de Québec, cf. *Compte Rendu*, p. 227 ; conférence de M. l'avocat Foran, au Monument National de Montréal, *le Droit et le Devoir* du 16 décembre 1913, etc.

qui porte en ses plis glorieux nos droits les plus sacrés, avec la trace de notre sang », <sup>(1)</sup> a forcé pour ainsi dire tous les Anglais, et ils sont nombreux, qui ont conservé quelque notion du droit et du devoir, de la justice et de la liberté, « et qui veulent que, pour la grandeur de notre pays, subsiste l'esprit du pacte fédéral », <sup>(2)</sup> à réfléchir sérieusement sur la situation qui nous est faite, et à se persuader de la légitimité de nos revendications. <sup>(3)</sup> Et comme ils n'aiment pas, d'ordinaire, à entendre répéter, au Canada, en Angleterre, en France et jusqu'à Rome, « que le gouvernement de Toronto agit, à l'égard des Canadiens français, à l'instar de la Russie envers la Pologne et de l'Allemagne envers les Français de l'Alsace et de la Lorraine », <sup>(4)</sup> « que le règlement 17 », selon l'opinion de M. T. O'Hagan, principal de *high schools* en Ontario, « est tout simplement l'œuvre d'un fou », <sup>(5)</sup> et « qu'il ne peut être soutenu au point de vue purement pédagogique », de l'avis de M. le professeur Fryer, de l'Université McGill, <sup>(6)</sup> ils se doivent, pour l'honneur du « *fair play* » et des institutions britanniques, d'exercer une influence sur le ministère, pour l'engager à sortir de la mauvaise voie où l'ont poussé les loges orangistes, à se débarrasser des chaînes qu'il s'est laissé imposer comme par surprise, à se libérer le cœur du cercle de fer qui ne lui permet pas de nous rendre les droits dont il nous a si injustement dépouillés, et surtout à déchirer le bandeau qu'on lui a mis sur les yeux pour l'empêcher de juger de la gravité et de la portée de son ukase infamant. Cèdera-t-il devant cette pression universelle? C'est notre ferme espérance. S'il persiste à exiger la mise en vigueur de son décret de mort, nous aurons néanmoins la satisfaction d'avoir remporté la plus belle victoire morale que nous puissions ambitionner. En attendant des jours meilleurs, nous sommes prêts à tous les sacrifices. Nous ne reculerons pas d'un pouce; nous ne nous courberons pas d'un degré, nous maintiendrons nos positions avec réserve, respect et loyauté vis-à-vis l'autorité, mais aussi avec toute la dignité, toute l'énergie et toute la conviction d'hommes libres, qui savent distinguer entre l'obéissance et le servilisme.

(1) Mgr A. Langevin, à Québec, *Compte Rendu*, p. 206.

(2) M. Henri Bourassa, à la séance de clôture de notre dernier congrès. (*Le Droit*, 16 janvier 1914).

(3) « Si vous vouliez », nous disait l'éminent avocat anglais et protestant de Montréal, M. Cahan, « vous obtiendriez justice pour les vôtres partout; quand vous vous déciderez à revendiquer vos droits avec la ferme détermination d'agir, vous trouverez des appuis nombreux et solides chez les anglophones et les protestants. En attendant, vous ne rencontrerez chez vos concitoyens des autres races qu'indifférence et pitié. » (*Le Devoir*, 11 mars 1912.) Il avait bien raison.

(4) Lettre de l'honorable M. R.-W. Scott au Dr Pyne. (*Le Devoir*, 25 novembre 1912, p. 2).

(5) *Le Devoir*, 25 novembre 1913.

(6) *Le Devoir*, 22 octobre 1912.

Et si nous tombons sur le champ de bataille avant d'avoir vu la victoire se ranger sous nos drapeaux, nous mourrons contents, tout de même, en jetant un regard plein d'espérance sur nos nombreux enfants appelés à nous remplacer. Déjà nos cercles de l'A. C. J. C. d'Ottawa et des environs commencent à nous fournir des ouvriers précieux, des patriotes avertis, des apôtres énergiques et combatifs. <sup>(1)</sup> Et puis, « quels seront un jour nos écoliers merveilleux sur lesquels la main de Dieu semble s'être posée avec un amour de prédilection » ? Ce qu'ils seront, pas n'est besoin d'être fort psychologue pour prévoir avec certitude qu'ils sauront poursuivre l'œuvre commencée, non pas en fanatiques ni en révoltés, mais en citoyens respectables et réfléchis, conscients de leurs droits et de leurs responsabilités devant Dieu. Mieux que leurs pères, ils parleront français, au foyer, dans la rue, à l'atelier, au bureau, derrière le comptoir, entre eux, toujours et partout ; mieux que leurs pères, ils se prémuniront contre l'influence délétère des sociétés neutres ou anglicisantes ; mieux que leurs pères, ils sauront réclamer leur quote-part de français à l'église, à l'école, dans les couvents, les collèges et les universités, dans les hôpitaux et les services d'utilité publique subventionnés par l'État, dans les conseils municipaux, devant les tribunaux, au sein des Parlements ; mieux que leurs pères, ils se garderont de grossir, de leurs taxes scolaires, le budget des écoles publiques ; mieux que leurs pères, enfin, ils mettront toujours au-dessus des vils intérêts pécuniaires, des préférences politiques, et de la poursuite des honneurs, l'idée française, canadienne et catholique.

De leurs rangs sortiront, à l'appel de Dieu, des religieux et des religieuses totalement dévoués à notre cause, des prêtres humbles et sacrifiés, patriotes et faiseurs de patriotes, dignes émules de leurs prédécesseurs ; « nos jeunes gens, surtout, ne se laisseront pas séduire par les beaux yeux d'une Anglaise ou d'une Irlandaise ; mais, c'est en français qu'ils feront l'amour à des petites Canadiennes françaises, lesquelles apprendront, comme leurs mères, à leurs nombreux enfants à « prier Dieu en syllabes de France ». <sup>(2)</sup>

#### CONCLUSION

Nous avons donc raison d'espérer. La mêlée est décisive. Si nous sommes encore victorieux cette fois-ci, la partie est à nous.

(6) M. A. Grenon, ex-président du cercle Duhamel, est secrétaire général de l'Association ; M. Esdras Terrien, président de l'Union Régionale d'Ottawa, est membre adjoint du Comité Exécutif et trésorier général de l'Association, etc., etc.

(7) M. l'abbé Myrand, curé de Sainte-Anne d'Ottawa. (*Le Devoir*, 3 décembre 1912).

De fait, à moins qu'on ne trouve le secret de tarir en nous les sources fécondes de la vie ; à moins qu'à l'instar des despotes d'Asie, on ne coupe la langue de nos mères ou qu'on ne leur ravisse leurs enfants au berceau ; à moins qu'on n'arrache à nos pères les bras vigoureux dont ils se servent pour tirer du sol, engraisé des sueurs de nos pionniers, des ossements de nos guerriers et du sang de nos martyrs, de quoi soutenir leurs foyers, leurs écoles et leurs églises ; à moins qu'on ne renouvelle, en terre ontarienne, le « grand dérangement acadien », <sup>(1)</sup> dans 25 ans nous serons 500,000, et bien près d'un million dans un demi-siècle. <sup>(2)</sup>

A cette foi irréductible en notre avenir national, dans l'Ontario, s'ajoute en nos âmes la réconfortante pensée que le dénouement final de notre lutte intéresse tout à la fois et la race française et la patrie canadienne et l'Église Catholique en Amérique.

Notre cause, d'abord, est éminemment canadienne-française. Si notre race, en effet, veut continuer de jouer un rôle prépondérant dans les destinées du Dominion, il importe qu'elle ne demeure pas confinée dans les limites de sa province-mère. Il faut, de toute nécessité, que, tôt ou tard, de chacune de nos provinces confédérées, un certain nombre de députés canadiens-français viennent faire chorus, au Parlement fédéral, avec les représentants du Québec, lorsqu'il s'agira de défendre ou de réclamer l'un de nos droits français attaqué ou méconnu. Pour cela, il faut, à tout prix, opposer une digue infranchissable à la vague de fanatisme qui, partie de l'est de l'Ontario, menace de submerger tous les centres de l'ouest canadien. Elles seront vraies, alors, ces fières paroles que M. Gustave Zidler mettait dernièrement sur les lèvres de l'École Ontarienne parlant à l'un de ses élèves :

On m'a dit : .....  
 .....  
 « Ces petits Français-là, tu vas nous les changer,  
 « Leur fixer un esprit à leur race étranger.  
 « .....  
 « .....  
 « Ces hommes qui voudraient survivre en leurs enfants,  
 « Tu les vas en leurs fils exterminer vivants. »

(1) M. Dalton McCarthy n'osa-t-il pas prédire, en 1890, que, « si sa génération ne réussissait pas à entraver la marche du français avec des votes, la génération suivante se verrait obligée de le faire avec des baïonnettes ». (Paroles citées par le Sénateur Belcourt, à l'Arena d'Ottawa, le 22 juin 1913.)

(2) « Vous avez beau faire », disait M. White-Leblanc aux commissaires de Warren, « c'est l'intention de mes supérieurs d'abolir le français dans l'Ontario, et dans deux ans, il n'y aura plus de français dans cette province ». (*Le Droit*, 20 mai 1913). Vieux de plus d'un siècle, ô prophète de malheur, ton oracle ne nous fait plus peur.

\*\*

Et moi, j'ai répondu : « Jamais d'un tel supplice,  
 « Ton caprice, tyran, ne me rendra complice,  
 « Jamais ! .....  
 « .....  
 « Du plus pur sang français, je resterai gardienne.  
 « Et si plus tard, enfant, quelque conteur d'exploits  
 « Te dit : « Qui lutta mieux pour ta langue et ses droits ? »  
 « Réponds avec fierté : « L'École Ontarienne ! » (1)

Notre cause est aussi une cause canadienne. Lord Elgin disait, en 1848, « qu'en supprimant le français dans nos Chambres canadiennes, on pouvait américaniser, mais non pas angliciser les Français ; qu'il fallait plutôt les placer entre les Canadiens anglais et l'influence américaine... Car le sentiment national français est la sauvegarde la plus efficace contre l'annexion aux États-Unis. » (2)

Cette parole judicieuse serait d'une vérité brutale, le jour où nos ennemis tenteraient de saper les bases fondamentales de l'Acte de la Confédération. « Mon plus ardent désir », écrivait Lord Dufferin, « a toujours été de voir la population française jouer, au Canada, le rôle si admirablement rempli par la France en Europe. » Il avait donc raison, notre profond penseur canadien, M. Henri Bourassa, lorsqu'il nous disait, à la séance de clôture de notre dernier congrès :

« Votre cause est celle de tous les véritables Canadiens : votre victoire serait celle du pays, et votre défaite, un des pires coups portés aux assises même de la Confédération ». (3)

C'est, enfin et surtout, une cause catholique. On veut, en effet, proscrire notre langue, « le véhicule le plus puissant, en Amérique, de l'expansion de la religion catholique », selon la pensée exprimée, l'an dernier, à Edmonton, par Son Excellence Mgr Stagni, (4) parce qu'elle est la sauvegarde et la gardienne de notre credo catholique. (5)

Après avoir mutilé ou réduit presque à néant le principe des écoles séparées dans les provinces de l'Est et de l'Ouest, on cherche à le battre en brèche dans la province d'Ontario, en attendant

(1) Cf. *Bulletin du Parler français*, décembre 1913.

(2) Cf. *Letters and journals of James, eighth Earl of Elgin*, 1913, by T. Walrond, 1872 ; voir aussi le discours de M. H. Bourassa au Congrès de Québec, pp. 383 et 384 du *Compte Rendu*.

(3) *Le Droit*, 16 janvier 1914.

(4) *Le Devoir*, 11 juillet 1913.

(5) Voir les articles de M. L. Gauthier, publiées dans *le Droit*, les 29 avril, 2 mai, 26, 27 et 28 juin, 14 août, 20 septembre 1913, sur *la Langue maternelle, gardienne de la foi ; l'Anglicisation et son œuvre*, etc.

l'heure opportune de l'attaquer dans celle de Québec, au cœur même de la « *domination of Rome* ». « Si les Canadiens français étaient protestants », avouait le *Times*, de Hamilton, <sup>(1)</sup> « il n'y aurait pas de question française en Ontario ». « Faites bien comprendre à vos gens », nous écrivait, le printemps dernier, Sa Grandeur Mgr Latulipe, cet évêque à l'âme aussi haute et aussi ferme que sa stature—« qui ne permettra pas de sitôt que la moindre parcelle de nos droits religieux et nationaux soit sacrifiée, et qui n'est pas prêt à se coucher par terre pour que l'ennemi lui passe sur le corps » <sup>(2)</sup> — « faites-leur comprendre que la lutte que nous soutenons en ce moment est en faveur de nos écoles séparées, et que si nous perdions la bataille, en dépit de nos droits, le combat s'engagerait, dans un avenir prochain, sur le terrain même de l'école catholique en général. Il ne faut pas être voyant pour deviner où l'on veut en venir. — Ma politique est de tenir l'ennemi le plus loin possible de nos murailles ». <sup>(3)</sup>

« Je suis très intéressé à votre belle lutte », nous écrivait, de son côté, Mgr O. Charlebois, O. M. I., Vicaire Apostolique du Keewatin ; « veuillez croire que je suis avec vous d'esprit et de cœur » <sup>(4)</sup>. « Votre cause est notre cause », nous disait encore dernièrement ce « blessé mais non vaincu », de 1912 ; « votre défaite serait notre défaite définitive. »

« Il n'y a pas de doute », nous disait enfin Sa Grandeur Mgr Langevin, « que les orangistes n'aient pour but principal la mort du papisme et l'abolition de la religion catholique au Canada ; vous avez donc à défendre une cause sacro-sainte, à la fois nationale et religieuse. » <sup>(5)</sup>

Et dire que, pour faire triompher une cause aussi sublime, Dieu fait appel aux plus humbles de nos soldats, à nos enfants de 5 à 15 ans, qui n'ont pour toute arme de combat que le glaive de leur foi et de leur patriotisme !

« Terre du dévouement, de l'honneur, de la foi,  
« Il ne faut donc jamais désespérer de toi,  
« Puisque, malgré tes jours de deuil et de misère,  
« Tu trouves un héros dès qu'il est nécessaire ! » [6]

(1) « La raison pour laquelle le Canada s'oppose à la langue française est simplement parce que c'est une affaire de religion », lisons-nous encore dans le *St. Thomas Daily Times* du 28 novembre 1913.

(2) Paroles de Sa Grandeur, à la séance d'ouverture de notre congrès. (*Le Droit*, 14 janvier 1914).

(3) Lettre à l'Association, 23 juin 1913.

(4) Lettre à l'Association, 26 décembre 1913.

(5) Sa Grandeur à M. le rédacteur en chef du *Droit*, le 12 novembre 1913, p. 4.

(6) Henri de Bornier, *la Fille de Roland*.

Le fait est unique dans notre histoire. L'on a chanté, et avec raison, l'héroïsme de Dollard au Long-Sault, de Madeleine à Verchères, de Montcalm à Carillon, de Lévis à Québec, de Salaberry à Châteauguay ; l'on s'exalte à la pensée du peuple acadien cruellement déporté, martyrisé, anéanti, qui ressuscite soudain du sol natal et se redresse, en face des fils de ses antiques oppresseurs, pour affirmer sa volonté de vivre la glorieuse épopée rêvée par ses fondateurs ; l'émotion nous gagne à la lecture des pages inspirées qui nous racontent la prodigieuse survivance de nos 60,000 Canadiens, groupés, au lendemain de la conquête, autour de leurs clochers, pour aviser aux moyens de préserver et leur foi et leur langue contre les tentatives vexatoires d'un vainqueur tyrannique. Et cependant, dans ces divers miracles, rien ne nous paraît aussi touchant, aussi merveilleux, aussi idéalement épique que nos troupes d'enfants déjouant, en la livrant à la risée publique et à l'exécration des siècles, « l'attaque la plus directe, la plus violente, la plus perfide et la plus injuste » <sup>(1)</sup> de toutes celles qui aient jamais été ourdies contre notre race, notre patrie et notre Église. Oui, nos petits enfants écrivent actuellement, sans trop s'en douter, avec toute la candeur et tout l'entrain de leur âge, l'une des plus belles pages de notre histoire nationale.

Loin de nous la tentation de la vaine gloire ! Quand nous nous rappelons que notre premier congrès de 1910 s'est ouvert, au pied des saints autels, par le saint sacrifice de la Messe, que toutes nos délibérations publiques et privées s'ouvrent et se ferment par une prière humble et fervente « au Dieu des nations », et que, dans la salle de nos quartiers généraux, trône, à la place d'honneur, une statue du Sacré-Cœur, au pied de laquelle brûle, nuit et jour, la lampe de l'adoration, de la charité et du sacrifice ; quand nous nous rappelons que, deux fois déjà, le sort de nos écoles bilingues a été placé sous la protection de Notre-Dame du Très-Saint-Rosaire, dans son sanctuaire national du Cap, et que, pour « bouter hors » de nos écoles le persécuteur maçonnique et orangiste, nous appelons tout spécialement à notre secours la Bienheureuse Jeanne d'Arc ; <sup>(2)</sup> quand nous nous rappelons que nos petits enfants prient, chaque jour, pour le triomphe de notre cause et s'approchent souvent, à cette intention, de la Sainte Table, comme l'ont fait en corps, les deux matins de notre congrès, les enfants de Walkerville ; <sup>(3)</sup> quand nous nous rappelons, enfin, que nous allons de l'avant, forts de la béné-

(1) L'honorable Sénateur Belcourt, à l'Arena d'Ottawa, le 22 juin 1913.

(2) Voir la prière à la Bienheureuse, bénite par SS. Pie X, et fortement recommandée aux familles par Monseigneur Latulipe. (*Le Droit*, 20 septembre 1913, p. 5).

(3) Lettre de M. le Curé Beaudoin aux délégués de notre dernier congrès.

diction de nos évêques, de Son Excellence le Délégué Apostolique et de Sa Sainteté Pie X, nous nous inclinons profondément devant la Divine Providence, « qui échappe aux prises des hommes et déjoue tous leurs calculs », et nous rendons gloire au « Christ qui aime les Francs » d'ajouter en quelque sorte un complément au « miracle canadien », en se servant, une fois encore, « de la faiblesse pour confondre la force ».

ALPHONSE-T. CHARRON.

---

## SARCLURES

\* \* \* « M. X. publiera aussi demain une lettre ouverte *en rapport avec cette enquête.* »

Cela n'est-il pas humiliant, ô Buies, après vos deux pages *sur* « en rapport avec » ? A quoi sert donc, ô Lusignan, vos remarques si claires *concernant* cet emploi impropre ? Et vous, Fréchette, n'avez-vous pas écrit vingt « Corrigeons-nous » *relativement* à cette façon de parler ? . . . Et si, après ces noms illustres, il m'était permis de m'apostropher aussi, je dirais : O Sarcleur, tu as souvent repris tes contemporains *au sujet de* cette expression, mais le résultat n'est vraiment pas en rapport avec la peine que tu as prise !

\* \* \* Lu quelque part cette affiche, toute en capitales :

« S. V. P. DEMANDÉ. TOUJOURS LES. PEINUTS. SALES  
DEMERS. FAVORITE 5c. LE. PQTS. »

La vie est triste !

\* \* \* « Le lieut. Henry B. Post, l'un des plus habiles aviateurs militaires des États-Unis, a trouvé une mort accidentelle hier, dans la baie de San Diego. »

Fâcheuse trouvaille, en vérité.

LE SARCLEUR.

## LES LIVRES

---

D'ESTOURNELLES DE CONSTANT. *Les États-Unis d'Amérique*. Paris (Armand Colin), 1914, in-18, 536 pages.

A cause de la grande situation de l'auteur, ce livre, quoique né à l'occasion d'une tournée récente aux États-Unis — son titre l'indique — devait naturellement dépasser la portée d'un simple récit de voyage.

Il y aurait impertinence, sans doute, à passer jugement, en quelques lignes seulement, sur une telle étude. L'éminent écrivain est un Français de la Troisième République et l'on ne sera pas étonné de rencontrer, dans tout le cours de son voyage, une inclination marquée pour des institutions qu'en lui-même et malgré lui il rapproche de celles de son propre pays. Toutefois, le publiciste avait un sujet important à traiter et, chez un homme de sa compétence, venant après tant d'écrivains dont les travaux sur les États-Unis sont si justement considérés, il est étonnant qu'on ne trouve pas une analyse plus approfondie, plus compréhensible, au moins, des hommes et des institutions de ce grand pays en voie de formation. Il est sans doute permis à un publiciste qui voyage, et qui reçoit bon accueil partout où il passe, de louer et d'admirer. Encore faut-il que l'admiration ait des bornes et ne verse pas trop continûment dans le panégyrique. M. D'Estournelle de Constant aura de la peine à persuader un lecteur attentif qu'il suffit de passer à la hâte dans quelques cercles ou universités, où l'on s'adonne à porter la parole, pour juger de toute une société. Et ses recherches, par ailleurs, ont bien l'air de se borner à des constatations de ce genre.

Il est toutefois certains chapitres, tels par exemple, celui sur la langue française, celui où il parle du sentiment national allemand depuis 1870, où les considérations semblent vraiment justes. Partout aussi où il arrive au diplomate célèbre de parler de la paix internationale, des relations extérieures, il est vraiment intéressant à lire. Il regrette que les États-Unis soient entrés dans la voie de l'impérialisme, ce qui contredit leur mission et met d'ailleurs leur fameuse doctrine Monroe en fâcheuse posture. Il déplore leur tarifs douaniers, qui les isolent du monde. Pourquoi aussi ont-ils fortifié leur canal de Panama, contrairement à ce que l'Europe a fait pour le canal de Suez, régime qui n'a cessé d'être respecté en temps de

guerre comme en temps de paix. Pour le reste, il conseille aux Américains le « retour à l'esprit de Mont-Vernon ». Puis, reprenant la note optimiste, il conclut sa grande étude par ces paroles, qui disent tout le livre :

« Il importe que la grande république transatlantique fasse contraste par sa conduite avec la faiblesse du vieux monde, etc ; qu'elle complète enfin notre Déclaration des Droits de l'homme par celle du Droit des peuples. » Et, quelques lignes plus loin : « Que la régénération de l'Europe soit leur œuvre ! Toutes leurs initiatives, toutes leurs bonnes volontés, toutes leurs religions associées ne seront pas de trop pour venir à bout de nos égoïsmes et de nos routines, etc. »

J.-E. PRINCE.

---

LOUIS GILBERT. *La Saskatchewan*. Paris (*La Canadienne*, 21 rue Cassette, VIe), 1914, in-8, 160 pages.

M. Maurice Guénard (M. Hodent), secrétaire général de *la Canadienne*, a publié naguère dans le bulletin de cette Société une intéressante étude sur l'Alberta. Le secrétaire-adjoint de *la Canadienne* publie aujourd'hui une monographie de la province de Saskatchewan, qui fait suite au travail de M. Guénard. Le lecteur trouve, dans l'une et l'autre étude, à peu près le même plan d'ensemble, la même classification des matières, et une documentation de même sorte.

Une première partie, *Géographie physique*, fait prendre une juste idée de ce qu'est cette province de Saskatchewan, superficie, forme et position, géologie, relief, climat, hydrographie, flore et faune. Puis vient la *Description des districts*, avec sur chacun d'eux des renseignements détaillés, précis, et puisés aux sources les plus sûres. Enfin, une troisième partie est consacrée à *la Saskatchewan historique et économique* : histoire de la province, population, état de la colonisation, de l'agriculture, de l'élevage, du commerce et de l'industrie, conditions du travail, voies de communication, législation, enseignement, etc.

Dans ses conclusions, l'auteur, après avoir noté que l'industrie commence à se développer en Saskatchewan et que l'exploitation des forêts et du sous-sol va s'accroître, ajoute, cependant :

Tout laisse supposer que l'exploitation des richesses enfouies dans la terre ne donnera jamais un rendement comparable aux produits du sol. La Saskatchewan paraît bien appelée à rester, avant tout, la terre du blé, le centre du grenier de l'Europe.

ADJUTOR RIVARD.

## CE QUI SE DIT DANS LA PRESSE

### La presse de France à la rescousse

La presse catholique de France poursuit avec entrain sa magnifique campagne pro-canadienne-française, que nous avons déjà signalée avec joie, dans notre précédente livraison.

Nous avons pu en saluer, naguère, deux manifestations remarquables, dans *la Croix*, de Paris, et de nouveau dans *l'Univers*, du 28 février, celui-ci rendant compte, avec une entière fidélité et une parfaite sympathie, du récent congrès biennal de Canadiens français de l'Ontario ; l'autre, résumant magistralement la statistique complète des forces catholiques d'origine française au Canada. *Le Bulletin* en cite, ailleurs, les éloquentes conclusions.

Dans *l'Autorité*, sous la signature de M. Édouard Dulac, et avec cette rubrique bien caractérisée : « Pour nos frères Canadiens », ont paru toute une série d'articles reprenant *ab ovo* la question franco-catholique au Canada, et formulant un plaidoyer des plus vigoureux en faveur de nos revendications.

Lisons d'abord, dans *l'Autorité* du 27 février, ce bel éloge de l'Église catholique au Canada :

Cette Église militante, en si intime communion avec l'Église universelle et avec son Chef, cette Église qui eut ses martyrs et qui produit toujours les plus merveilleux apôtres, donne à la catholicité le plus bel exemple de la fidélité à son devoir éternel, qui est de défendre la foi, la morale, le droit et la tradition odieusement persécutés.

Notre devoir, à nous, est donc d'applaudir à ces efforts et de les seconder dans la mesure où cela nous est permis. Les vaillants qui, là-bas, par-delà l'Océan, mènent le bon combat, sous la conduite de leurs évêques et de leurs prêtres, ont droit à une parole de réconfort et d'encouragement. Il faut que la France catholique la fasse entendre !

Puis, — *l'Autorité* du 3 mars — ce témoignage flatteur à la fidélité de la tradition française maintenue au Canada :

Bref, c'est une autre France qui subsiste, malgré nous — oui, malgré nous, il faut se donner le remords de le redire — de l'autre côté de l'Atlantique.

Et quelle France ! Une France qui n'a rien oublié de ce qui faisait notre charme rayonnant et notre grandeur et qui, par les siens propres, a tout appris de nos malheurs. Une France tellement attachée à ses souvenirs qu'elle en paraît figée, alors qu'elle vit de la vie la plus intense, la plus débordante, la plus féconde, en raison même de la sève qu'elle puise dans ces souvenirs de son passé.

Le 5 mars, le rédacteur de *l'Autorité* évoque le rôle parfois équivoque joué par certains Irlandais à l'égard de leurs coreligionnaires de langue française, au Canada.

Les Irlandais ont oublié, dit-il. Ils ont oublié, avant les justes raisons qui les tenaient dressés contre leurs anciens oppresseurs, la reconnaissance qui les devait tenir liés à leurs bienfaiteurs de toujours.

Et plus loin : —

C'est donc à leurs seules forces que se trouvent réduits nos frères Canadiens pour soutenir une lutte inégale. Nous verrons plus tard comment ils en usent.

Toute la lutte, nous l'avons dit déjà, se circonscrit à l'école. La langue française en est formellement proscrite. L'inspection en est confiée à des fonctionnaires protestants. C'est le résumé d'une réglementation par laquelle on espère obtenir le double résultat convoité : décatholiciser et défranciser les générations nouvelles, issues des générations sans nombre de catholiques et de Français.

De l'article du 7 mars, cet hymne à notre langue :

Le « droit à la langue »... Nous reviendrons, dans notre prochain article qui sera le dernier de cette trop longue série, sur le droit qui semble résumer, pour nos frères Canadiens, tous ceux dont la juste revendication les retrouve debout, face à l'adversaire !

Cette langue dont ils réclament, dont ils exigent, pour eux et pour leurs descendants, le libre usage, c'est la douce, claire et fière langue de chez nous. Et, en disant « chez nous », c'est des deux France que j'entends parler, celle d'Europe et celle d'Amérique.

Du dernier article de la série : *l'Autorité* du 12 mars :

Au terme de cette série d'articles... nous avons conscience d'avoir laissé dans l'ombre bien des détails essentiels, négligé bien des points qu'il eût fallu développer.

L'important était qu'une voix française s'élevât en faveur de nos frères Canadiens persécutés.

#### Un journal de l'Irlande pour la cause française

Les témoignages de sympathie et de concours qui arrivent aux soldats de la défense française en Amérique, de la part de catholiques de langue anglaise, nous sont particulièrement sensibles.

A cet égard, l'un des plus francs et concluants que nous puissions désirer nous était donné, il y a quelque temps, par le grand

organe catholique d'Irlande, *The Leader*, sous la signature de *An Irish Monk*.

*L'Action Sociale* (24 et 25 février dernier) a fourni le texte entier en anglais, avec traduction française en regard, de cette vibrante et courageuse étude. *Le Devoir*, Montréal, *le Droit*, Ottawa, et quelques autres journaux de la presse patriotique, en ont également donné une substantielle analyse.

Nous tenons, pourtant, à en insérer ici un bref passage, celui où l'auteur évoque et apprécie l'œuvre du Premier Congrès de la Langue française en Amérique (1912).

Après avoir rappelé le fameux incident de Notre-Dame de Montréal (septembre 1910), où un puissant orateur laïque du Canada français devait se trouver contraint de relever, d'un geste vif, certaine sentence fâcheuse qui était tombée, comme par mégarde, des lèvres d'un prélat anglais distingué, et après avoir exprimé l'opinion que ce fut là le brin de paille qui devait achever d'écraser le chameau, comme dans la légende, *An Irish Monk* écrit :

Revenons à notre chameau. Ce dernier fêtu diffère de celui de la légende en ceci qu'il ne cassa pas les reins à ce chameau-là, évidemment trop solide et qui rejeta non seulement la dernière paille mais tout le paquet, et avec une énergie d'où nous devrions en Irlande tirer une leçon. Pour en venir au fait, le petit dire léger de l'orateur anglais du Congrès Eucharistique provoqua la tenue d'une assemblée monstre, à Québec, l'année suivante, pour l'affirmation et la défense des revendications françaises. Presque tous les archevêques, les évêques et les prélats du Canada y assistèrent, dont plusieurs présidèrent quelque séance, pendant une semaine que dura le Congrès. On y voyait des centaines de médecins, d'avocats, d'éducateurs, de professeurs, etc., aux vues les plus variées, excepté des protestants anglais ; naturellement, presque tous le clergé séculier français était là, ainsi qu'une élite de prêtres irlandais et les délégués des Ordres religieux. Des discours furent prononcés, des travaux lus sur les sujets les plus divers ayant trait à la langue et à son influence sur la nationalité et la religion. Pour en donner la liste, il faudrait des colonnes de ce journal. Le Saint-Père envoya un message de félicitation et d'encouragement, et la Bénédiction Apostolique à tous les congressistes ; et, pour épuiser le sujet, du point de vue langue, l'Académie française délégua spécialement M. Étienne Lamy de Paris pour représenter la France. Tout le Congrès fut un succès complet. On y adopta nombre de fermes résolutions, différant de bien d'autres en ceci qu'elles se traduisent en actes.

#### Travail de concentration française

*La Gazette*, de Fall-River, Mass., souhaitant la bienvenue à l'Union S.-Jean-Baptiste d'Amérique, qui venait inaugurer, dans cette ville, l'ardente campagne de propagande dont nous avons déjà

parlé, publiait cette note, qui résume bien le but et l'effort de la grande mutualité franco-catholique des États-Unis : —

Quant à l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, la plupart d'entre nous l'ont vue n'attre, grandir, se développer. Nous l'avons vue sortir victorieuse d'une crise où sa vitalité s'est affermie. Aujourd'hui que les nuages sombres sont disparus, que la division a fait place à la concorde, l'Union a repris son œuvre admirable de groupement des forces franco-américaines.

Groupier les forces ! — c'est bien là, en effet, le principal mérite de l'Union. Elle a couvert la Nouvelle-Angleterre du réseau serré de ses conseils. Dans tel petit village perdu au fond de l'Aroostook, aussi bien que dans les bourgs de l'État de New-York, des Canadiens vivaient isolés, ignorants les uns des autres. L'Union les a groupés sous sa bannière et leur a dit : vous aussi vous en êtes de la grande famille franco-américaine.

#### Pour la formation d'une élite française

*L'Avenir National*, de Manchester, N. H., commente avec justesse la bonne œuvre nationale et religieuse entreprise par l'Association Canado-Américaine, l'autre grande mutualité catholique de la Nouvelle-Angleterre, au moyen de la fondation d'une Caisse scolaire, dont nous avons également entretenu nos lecteurs.

Le quotidien franco-américain félicite, à bon droit, l'association mutuelle qui a son siège social dans la même ville où il se publie, et il dit de son généreux mouvement :

Cette initiative de notre grande société nationale, la plus ancienne de nos sociétés fédératives aux États-Unis, est un geste magnifique, digne des plus grands éloges. La légère contribution, fournie par chaque membre, sans qu'il s'en aperçoive pour ainsi dire, produira infailliblement des fruits abondants, avec le cours des ans, par le fait que notre race sera fortifiée davantage au moyen de la formation d'une jeunesse d'élite. Honneur donc à l'Association Canado-Américaine ! et que son entreprise patriotique lui vaille de s'accroître et de se propager rapidement parmi nos populations des deux côtés de la frontière, la mettant ainsi en mesure d'accomplir la plus grande somme de bien et de faire rayonner, dans un cercle plus élargi, son influence bienfaisante.

---

## CE QUI SE FAIT CHEZ NOUS

---

#### Une bonne nouvelle d'Alberta

C'est celle que nous en apportaient, récemment, les échos de la presse quotidienne : la promotion de notre estimable directeur conjoint du Secrétariat régional de la Langue française, et Secrétaire du Parler français de l'Alberta, M. Ernest Bilodeau, au poste

de confiance de secrétaire particulier de l'honorable M. Wilfrid Gariépy, président du Parler français provincial et ministre des Affaires municipales de l'Alberta.

De ce choix et de cette acceptation, qui les honorent également, nous félicitons à la fois le jeune ministre et le nouveau titulaire. Leur collaboration ne saurait qu'être féconde pour la cause franco-catholique en Alberta.

### L'Ontario français

Nos bons amis les patriotes français de la grande province voisine continuent de lutter avec une vaillance indéfectible contre les courants contraires. Leur ténacité héroïque les rend bien dignes du triomphe, qui semble leur sourire dans une perspective de plus en plus rapprochée.

Toutefois, les épreuves ne leur manquent point. Mais ils savent y faire face en braves et loyaux militants qu'ils n'ont pas cessé d'être, depuis quatre ans bientôt que l'étendard de la persécution a été levé contre eux.

En ces derniers temps encore, deux événements pénibles, dans des sphères différentes, sont venus battre en brèche leur vertu civique et leur courage de lutteurs, sans réussir à les abattre, encore moins à les décontenancer. Ce fut, d'abord, le mouvement sécessionniste, de la part de la minorité de langue anglaise, dans la Commission des écoles catholiques séparées d'Ottawa, demandant à séparer sa cause de celle de la majorité de langue française.

Ce fut, ensuite, le pénible scandale politique de la Législature de Toronto, dont le triste héros fut un des leurs, des nôtres, le député provincial de Prescott, reconnu coupable d'avoir tenté de vendre son influence de mandataire du peuple à l'association des marchands de liqueurs alcooliques de l'Ontario.

Au premier assaut, les Canadiens français de l'Ontario ont répondu, avec sérénité, par une campagne d'opinion et par des démarches utiles qui suffiront, espérons-le, à réduire à néant cette malheureuse tentative de diviser les forces catholiques, en face d'un ennemi qui se réjouit de pareille tactique, et au plus grand risque de mettre en péril tout le système des écoles séparées d'Ontario.

A la vague de honte qui montait vers eux, à la suite du scandale politique, et sous les éclaboussures de laquelle certains ennemis trop pressés espéraient déjà noyer de légitimes revendications, les Canadiens français de l'Ontario ont su se soustraire, en flétrissant et reniant l'infortunée victime de l'utilitarisme contemporain, et en désolidarisant complètement leur sort du sien, par la voix de leurs

journaux, *le Droit*, *le Moniteur*, etc., et par celle d'un homme politique du même parti que la victime, M. le député Mageau, de Sturgeon Falls.

La vague a passé, entraînant l'épave à l'abîme de la retraite et de l'oubli, et promettant même de créer, par une élection complémentaire dans Prescott, un nouvel état de choses qui se révélera, probablement, très favorable à la cause française en Ontario. . . . A son tour, « l'attentat meurtrier » d'Ottawa contre les écoles bilingues passera aussi, sans laisser les ruines qu'on le destinait à produire. Et nos co-nationaux ontariens demeurent debout, le front haut, le pied ferme, prêt aux combats de demain et aux conquêtes du jour suivant.

De toutes ces épreuves, leur cause ne meurt pas : bien au contraire, elle en sort victorieuse et rayonne, de plus en plus vivante.

C'est dans ces conditions que la montrait, il n'y a quelques semaines, dans une grande conférence sur les écoles bilingues, en plein centre de Toronto, M. Zotique Mageau, député provincial de Sturgeon Falls et l'un des directeurs de l'Association Canadienne-française d'Éducation de l'Ontario. Il y parla en anglais et fut fort écouté, ainsi que son collègue de Russell, M. le député Racine, qui l'accompagnait. Et ils eurent tous deux le bonheur d'entendre un prêtre irlandais de la ville-reine, M. l'abbé Finnegan, qui assistait à la conférence, approuver leur attitude et parler hautement dans le sens des justes revendications canadiennes-françaises, tout en soulignant avec délicatesse le tribut de gratitude dont les Irlandais catholiques sont redevables à leurs coreligionnaires de langue française, au Canada en particulier.

Ce fut un autre triomphe, pour la cause des Canadiens français de l'Ontario, que la belle conférence, faite à Welland, Ont., par M. Henri Bourassa, directeur du *Devoir*. Le valeureux défenseur de sa race et de l'unité canadienne s'y fit applaudir à outrance, dans une démonstration impeccable des droits que possède la langue française au Canada, en général, et dans l'Ontario en particulier.

Enfin, troisième et non moindre succès, la grande conférence publique, au Monument National, de Montréal, le 6 mars dernier, sous les auspices de la Saint-Jean-Baptiste, par le noble publiciste irlandais, M. O'Hagan, qui ne se contente pas de batailler dans la presse, infatigablement, pour la cause franco-ontarienne, mais a voulu venir dans la métropole canadienne, en démontrer bien haut la justice et le bon droit.

Inutile de dire qu'il le fit avec autant de force que de conviction, grâce à cette profonde érudition et à cette ferme assurance dont portent le cachet les innombrables articles dans le même sens qu'il distribue constamment dans tous les journaux de langue anglaise où l'on consent à le laisser entrer.

Les mille citoyens présents lui firent une ovation bien méritée, ainsi qu'à MM. Walsh, autre publiciste irlandais catholique et Light-hall, protestant, ancien maire de Westmount, qui tinrent à appuyer la thèse de M. O'Hagan et déclarèrent à cet auditoire français : « Vous n'avez qu'à persister dans la revendication de vos justes droits ; votre cause, en nos milieux, gagne, chaque jour, de nouvelles sympathies ; elle ne peut que triompher, de haute lutte, si vous y tenez bon. »

Nos compatriotes d'Ontario n'ont guère besoin qu'on les mette ainsi en garde contre la défection ; prenons donc surtout pour nous la leçon opportune, et soyons-leur bien fidèles dans leur lutte « pour le drapeau ».

La mort récente du sénateur ontarien Sir George Ross, qui porte à deux les vacances au Sénat pour l'Ontario, doit vraisemblablement faciliter le succès d'une autre réclamation franco-ontarienne, en permettant une nomination française et une nomination anglaise à la fois. La province de Québec ne saurait impunément se désintéresser de ce qui va se produire, à ce sujet . . .

#### Nos gens aux États-Unis

Les Franco-Américains viennent de remporter une belle et consolante victoire, dans leurs justes revendications nationales, à Woonsocket, en Rhode-Island.

Ils s'étaient crus très sérieusement menacés, par suite du décès imprévu du regretté abbé Napoléon Leclerc, curé-fondateur de la florissante paroisse de Sainte-Anne de Woonsocket, de voir ce superbe héritage franco-américain passer, par ordre de l'autorité diocésaine, aux mains d'une congrégation de langue française mais d'origine étrangère.

Ils protestèrent respectueusement, mais en toute fermeté, et avec la dernière énergie qu'ils y pouvaient mettre, réclamèrent, comme deuxième curé de Sainte-Anne, un prêtre franco-américain du clergé séculier.

Après trois semaines d'attente fiévreuse, de négociations très actives et de tractations bien compréhensibles, l'Ordinaire du diocèse, S. G. Mgr Harkins, a prouvé, une fois de plus, qu'il désire rendre loyalement justice à ses ouailles de langue française. Il a paternellement déferé aux vœux, très nettement exprimés, des paroissiens de Sainte-Anne, et leur a donné pour nouveau curé M. l'abbé Camille Villiard, natif du comté d'Yamaska en la province de Québec, depuis vingt ans vivant de la vie des Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre.

M. l'abbé Villiard était, auparavant, curé à S.-Charles de Providence, dans la ville épiscopale ; cette dernière paroisse échoit à la congrégation qui devait aller à Sainte-Anne.

\*\*\* En ces derniers temps, plusieurs Franco-Américains ont été portés à des postes de distinction et de responsabilité. Mentionnons ici M. Henri Achin, député de Lowell (17e district) à la Législature de Boston, devenu Président du Comité des Lois fédérales, de cette Chambre. On signale, dans *l'Union*, de Woonsocket, R. I., que c'est la première fois qu'un Franco-Américain se voit désigné à pareil honneur.

M. C. Pepin, député de Salem à la même Législature, a aussi été nommé membre du Comité des Chemins de fer.

A Southbridge, Mass., un autre de nos co-nationaux, M. Joseph Métras, est appelé, par la confiance du Président des États-Unis, M. Woodrow Wilson, à la position de directeur de l'hôtel des postes local.

Nous nous réjouissons sincèrement, avec nos bons amis de la Nouvelle-Angleterre, de ces promotions, qui soulignent les progrès de leur ascension lente mais sûre, dans la vie politique et sociale de leur patrie d'adoption, et nous les en félicitons de tout cœur.

Il convient de marquer encore d'une approbation sans réserve l'active propagande entreprise par les sociétés catholiques franco-américaines de Fall-River pour arriver à se grouper en une puissante fédération, et à l'instar des Sociétés S.-Jean-Baptiste de tout l'État du Massachusetts, ainsi que nous l'avons précédemment rapporté.

Cette concentration des énergies franco-catholiques, sur divers points, est du meilleur augure. Nous la saluons avec espoir !  
— A. D.

---

#### PUBLICATIONS RÉCENTES

Le bulletin de janvier de l'Athénée lousianais rend compte des dernières séances de cette association présidées par le regretté M. Alcée Fortier, et publie deux poèmes de M. Gustave Zidler : *A un Louisianais fidèle* et *Trophées royaux*, extraits du recueil en préparation, *le Cantique du Doux Parler*.

## UNE ANTHOLOGIE

---

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler aux lecteurs du *Bulletin la Revue des Indépendants*, dont M. Paul Feuillette, le poète de *l'Ombre des Cathédrales*, est le secrétaire.

Fondées pour encourager les jeunes écrivains, cette revue et *l'Association des Littérateurs indépendants*, dont elle est l'organe, vont éditer, au cours de l'année 1914, une *Anthologie* dont les littérateurs canadiens-français aimeront sans doute à connaître le projet et à laquelle quelques-uns voudront peut-être collaborer.

La collaboration à cette Anthologie, dit la direction de la *Revue*, dans une note qu'elle nous adresse, est ouverte à tous les écrivains, français ou étrangers (mais de langue française), membres ou non de l'Association.

L'Anthologie, format in-16 raisin, de 250 à 300 pages, contiendra une ou plusieurs pages (vers ou prose) de chacun des écrivains qui désireront y collaborer, une notice biographique sur leur personnalité et la liste complète de leurs œuvres.

L'Anthologie comprendra, en outre, une préface d'un des maîtres de la littérature contemporaine, des extraits des œuvres des membres de son Comité de patronage et un aperçu des tendances, des travaux et des succès de l'Association.

L'ouvrage sera mis en vente, à Paris, au prix de 3 fr. 50, et envoyé gratuitement à tous les membres de l'Association, collaborateurs ou non de l'Anthologie, aux principaux journaux et groupements littéraires français et étrangers, aux cercles artistiques, syndicats de presse, etc... et à un grand nombre de personnalités amies de l'Association.

Adresser dès maintenant les envois à M. R. Morche, Président de l'Association, 103, avenue de Courbevoie, Asnières (Seine), accompagnés des documents nécessaires pour établir la notice biographique, et de la somme de trois francs, pour les membres de l'Association, et cinq francs, pour les littérateurs non adhérents au groupe, par page de texte, pour frais d'impression (maximum : huit pages pour chaque auteur). La page de texte imprimé comprend environ 25 lignes, en caractère 9 interlignés un point, dont 5 lignes de notice biographique en caractères 7 interlignés un point.

Les envois qui ne rempliront pas les conditions exigées ne seront pas insérés. Le texte pourra être inédit ou reproduit, sauf pour les membres de la *Société des Gens de Lettres*, dont il ne sera accepté que des œuvres inédites.

# LEXIQUE

## CANADIEN-FRANÇAIS

(suite)

**Incarné** (*êkàrné*) part. passé.

|| Attaché, uni par l'affection. *Ex.* : Il est *incarné* à lui.  
FR.-CAN. Aussi *acharné* = m. s.

**Inçartain** (*ésarté*) adj.

|| Incertain.

**Inçartitude** (*ésartitud*) s. f.

|| Incertitude.

**Incendie** (*ésādi*) s. f.

|| Incendie, s. m.

DIAL. *Id.*, Normandie, MOISY ; Anjou, VERRIER

**Incendiat** (*ésādyá*) s. m.

|| Crime de l'incendiaire.

FR. Le fr. n'a pas de mot équivalent.

**Inciter** (*ésité*) v. tr.

|| Exciter.

**Inclinaison** (*êklinèzō*) s. f.

|| Inclination. *Ex.* : Mon garçon a de l'*inclinaison* pour sa fille.

**Incmode** (*êkmòd*) adj.

|| Incommode.

DIAL. *Id.*, Normandie, MOISY.

**Incomoder** (*êkmòdé*) v. tr.

|| Incommoder.

DIAL. *Id.*, Normandie, MOISY ; Anjou, VERRIER.

**Incomodité** (*êkmòdîté*) s. f.

|| Incommodité.

DIAL. *Id.*, Normandie, MOISY.

**Incomparable** (*êkôparâb*) adj. employé adv.

|| Extrêmement. *Ex.* : C'est beau *incomparable*.

**Incompétent** (*êkôpétâ*) adj.

|| Récusable (témoin).

**Incorporation** (*êkòrporásyô*) s. f.

|| Action de constituer légalement en corporation, de donner l'existence légale à (une association d'individus). *Ex.* : L'*incorporation* d'une compagnie.

FR. Ce mot est admis dans la langue des affaires, pour parler de la constitution des compagnies, en Angleterre, par acte du Parlement, etc.

**Incorporer** (*êkòrporé*) v. tr.

|| Ériger, constituer en corporation.

**Incréminer** (*êkréminé*) v. tr.

|| Incriminer.

**Incréyable** (*êkreyâb*) adj.

|| Incroyable.

VX FR. « Je veiz choses *incrêables*, » COMINES, *Mém.*, l. II, ch. 14, dans LITTRÉ. — Voir *creire* et *créyable*.

DIAL. *Id.*, Normandie, MAZE, MOISY ; Centre, JAUBERT ; Saintonge, ÉVEILLÉ ; Anjou, VERRIER.

**Incuisabe** (*êkûvizâb*) adj.

|| Qu'il est impossible de faire cuire.

## REVUES ET JOURNAUX

---

Nous avons reçu le 15e Rapport annuel du Glossaire des Patois de la Suisse romande.

L'enquête par questionnaires, que la rédaction du Glossaire avait inaugurée il y a quinze ans, a pris fin l'année dernière. On complète maintenant la récolte des matériaux par des observations particulières et le dépouillement de manuscrits ; on travaille surtout au classement des fiches et à la rédaction des articles.

Nous suivons toujours avec le plus vif intérêt et avec profit le développement de cette œuvre considérable, dont les directeurs ont bien voulu, dès la fondation de notre Société, nous faire bénéficier de leur expérience. Nous voudrions bien, après avoir adopté les mêmes méthodes d'observation, d'enregistrement et de classement, pouvoir, comme eux, préparer pour notre glossaire l'illustration des mots recueillis, et même ajouter à nos archives des témoignages phonographiques comme ceux que recueille la direction du Glossaire de la Suisse romande.

Nous avons commencé cette année, lisons-nous dans le *Rapport*, la réalisation d'un projet qui nous préoccupait depuis longtemps : l'enregistrement systématique de spécimens de nos patois à l'aide du phonographe, afin d'assurer aux générations futures la conservation d'éléments que la tradition orale seule peut transmettre. Nos notations les plus compliquées ne peuvent en effet donner qu'une idée approximative des nuances de prononciation et sont impuissantes à rendre l'intonation propre à chaque dialecte, l'*accent* du cru, qui en est une caractéristique essentielle.

Et le *Rapport* expose la méthode qu'on a adoptée pour recueillir ces « archives phonographiques » et les résultats, relativement satisfaisants, obtenus jusqu'à ce jour.

---

Dans un article sur *la Population canadienne*, paru dans *France d'Outre-Mer* (90, rue de Varenne, P. ; 26 février), nous relevons cette amusante constatation :

« En raison du climat rigoureux du Canada, le nombre des noirs, durant la dernière période décennale, a rétrogradé de 17,437 en 1901 à 16,877 en 1911. »

Dans *la Croix* (5, rue Bayard, P. ; 26 février), M. J.-A. Lander présente un résumé succinct, très clair et très juste, des statistiques fournies par le compte rendu officiel du recensement de 1911 : *Au Canada français — Les enseignements des statistiques officielles.*

Le correspondant de *la Croix* ajoute :

Telles sont, un peu arides, mais encore intéressantes pour qui veut connaître les réserves de la survivance française au Canada, pour qui veut étudier un peu les problèmes posés par la diversité des races vivant en ce pays, l'énumération et la répartition comparées des populations catholiques et des populations françaises groupées ou disséminées dans l'immense étendue de l'Amérique britannique du Nord.

Bien des questions économiques, politiques et religieuses restent à résoudre pour nous. La fusion des races ne paraît pas devoir s'accomplir prochainement, au Canada, pas plus au point de vue des langues qu'au point de vue des croyances religieuses.

La Providence a permis que la fusion et même la simple union sympathique des races fussent, presque partout et presque toujours, rendues impossibles par un esprit de domination et d'accaparement, qui a forcé l'élément français catholique à rester ferme et défiant, dans une attitude défensive qui doit se continuer.

La tactique, toujours impuissante de nos ennemis et de nos adversaires, tactique qui a causé bien des souffrances et même plusieurs scandales, qui n'ont pas tous cessé, a eu ce bon effet de nous obliger à rester nous-mêmes, bien catholiques et bien Français. Elle nous a préservés des séductions et des illusions où d'autres races ont vu s'effacer leur caractère national et leur foi catholique ancestrale.

Le vent des aversions et des adversités ne nous a nulle part renversés ni dispersés. Il nous a simplement obligés à nous attacher plus étroitement et plus énergiquement au sol, aussi solide que fécond, des traditions de vie religieuse et de vie nationale que nous ont données, aux jours bénis de leur union bienfaisante pour le monde, l'Église éternelle et la vieille France immortelle.

Notes sur le Congrès des Canadiens français de l'Ontario dans *l'Univers* (19, rue des Saints Pères, P. ; 11 février), et dans *la Picardie* (Amiens ; 12 février), etc. ; sur la population canadienne, dans *l'Économiste européen* (50, rue Sainte-Anne, P. ; 8 février) ; sur la question franco-irlandaise au Canada, dans *la Croix* (5, rue Bayard, P. ; 5 février).

*La Bonne Parole*, de Montréal, organe de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, reproduit, dans son numéro de mars, l'article de M. l'abbé Étienne Blanchard sur *les Annonces en France*, dont elle loue « la fine observation et la verve toute gauloise ».

Dans le même numéro, jolie légende canadienne, en prose, par Mlle Blanche Lamontagne.

A. R.

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

---

ÉMILE BAUMANN. *Le Baptême de Pauline Ardel*. Paris (Grasset), 1914, in-12, 354 pages.

Roman d'une vérité émouvante et d'un intérêt soutenu, où s'affirme l'efficacité du sacrifice, et qui est « une œuvre d'apostolat pratique ».

« Excellente lecture à répandre et à conseiller dans les milieux cultivés », écrit justement Victor Favet, dans *la Semaine littéraire*.

---

JEAN YOLE. *Les Démarqués*. Paris (Grasset), 1914, in-18 jésus, 312 pages.

Les bons paysans sont des produits de si longue acclimatation, tout comme les belles essences d'arbres, qu'on ne les transplante pas impunément, même au grand soleil, dans une autre terre. C'est ce que montre ce roman. Des Vendéens, en Gascogne, se trouvent perdus, dépaysés, déconcertés par des mœurs et des usages qui ne leur sont pas familiers. Ce sont des *démarqués*. Cette leçon peut servir aussi chez nous, où nous devons craindre le *démarquage*.

Plusieurs épisodes empêcheront qu'on laisse ce livre entre toutes les mains.

---

GEORGES ROZET. *Les Fêtes du Muscle*. Paris (Grasset), 1914, in-12, 306 pages.

Y a-t-il une « littérature sportive », quelle devrait-elle être, et quel avenir lui est-il réservé? L'auteur répond d'abord à ces questions. Puis, dans différents chapitres sur l'aviation, la course, le ballon, la bicyclette, les jeux olympiques de Stockholm, etc., il nous semble bien prouver que déjà il y a une littérature sportive, et fort agréable. Ah ! si nos reporters de journaux écrivaient de la sorte !... Mais le sport mérite-t-il tant d'honneur? On peut, en quelque moment de loisir, lire avec plaisir le livre de M. Rozet, et n'en être pas encore convaincu.

ADJUTOR RIVARD.

# LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS .

## LISTES D'EXPRESSIONS POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

### Quincaillerie et Ferronnerie

Expressions fautives	Expressions correctes
Net, netting.....	Filet ; treillis ; grillage.
Net de broche.....	Toile métallique ; clôture-treillage ; treillage métallique.
Nut.....	Écrou.
Œil (de vis, de crochet).....	Œillet.
Pan (ang.).....	Terrine ; bassin ; bassine.
Pan d'un fusil.....	Bassinnet.
Foot pan.....	Bain de pieds.
Warming pan.....	Bassinnoire.
Papier sablé.....	Papier de verre.
Pierre d'éponge.....	Pierre ponce.
Pipe en fer, en plomb.....	Tuyau ; boyau ; calorifère ; radiateur.
Bout de pipe (tube métallique adapté à l'extrémité d'un boyau d'incendie).....	Lance.
« La pipe a bosté ».....	Le tuyau a éclaté.
Plaine (outil de menuisier).....	Plane.
Plumbago.....	Plombagine (substance minérale noirâtre).
Pôle (pièce de bois ou de fer servant à soutenir les rideaux)...	Tringle.
Pouvoir électrique, pouvoir à gaz ; pouvoir.....	Moteur électrique, moteur à gaz ; générateur.

Punch.....	Poinçon ; emporte-pièce; chasse-pointe ; chasse-clou.
Reel (instrument sur lequel on enroule le câble d'acier, le fil de fer etc).....	Dévidoir ; touret ; bobine.
Réfrigérateur (ang. refrigerator).	Réfrigérant ; glacière.
Safe.....	Coffre-fort.
Scraper.....	Grattoir ; sarcloir ; râcloir.
Screw.....	Vis.
Set.....	Jeu ; service ; nécessaire, etc.
“ d'outils.....	Nécessaire, assortiment d'outils; outillage ; coffre d'outils.
“ de broches à tricoter.....	Jeu d'aiguilles à tricoter.
“ de poids (pour balance).....	Série, jeu de poids.
“ de poulies.....	Garniture de poulies ; groupe de poulies.
“ de plaques (électricité).....	Bloc de plaques.
“ de springs.....	Faisceau, série, paquet de ressorts.
“ de pentures.....	Paire de pentures.
“ de tarauds.....	Jeu de tarauds.
“ d'instruments à dessein.....	Boîte de compas ; cassette ; pochette de compas ; boîte à dessin.
“ de cheminée.....	Garniture de cheminée.
“ de cuisine.....	Batterie de cuisine.
“ de couteaux.....	Coutellerie.
“ à dépecer.....	Service à dépecer.
“ de foyer.....	Garniture de foyer.
“ de diamants, de perles.....	Parure, garniture de diamants de perles.
“ de salon, de chambre à coucher.....	Ameublement, meubles de salon, de chambre à coucher.
“ de marchandises.....	Assortiment de marchandises.
“ de vaisselle.....	Service de vaisselle.
“ de pupitre.....	Écritoire.
“ de toilette.....	Toilette ; garniture de toilette.

(à suivre)

---

PETIT BULLETIN DU SECRÉTARIAT DU COMITE PERMANENT  
DE LA LANGUE FRANÇAISE

---

SERVICE DE LA COLONISATION ET DE L'IMMIGRATION

---

*Offres et demandes d'emplois ou de chances d'établissement*

---

Les notes insérées ici le sont au tarif de dix (10) sous la ligne, pour une première insertion, et cinq (5) sous la ligne, insertions subséquentes, sauf les cas où, pour valables motifs, le Secrétariat juge à propos de publier à conditions plus faciles. — Adresser toute communication relative à ce service : Secrétariat général C. P. L. F., No 236, Casier, Québec.

**FEMME DE CHAMBRE.**— Mme F. veuve, française d'origine, actuellement à Leduc, Alta, sollicite emploi comme femme de chambre dans un hôtel, dans l'Alberta, de préférence.

**OUVRIER DE FERME.**— M. C., Calgary, Alta, Belge, 45 ans, avec son épouse et son fils de 24 ans, demandent emploi comme ouvriers de ferme et servante générale : femme, bonne cuisinière. Désirent se fixer dans centre français de l'Ouest, après meilleure initiation aux travaux de culture.

**VALETS DE FERME.**— De bonne heure, au printemps, arriveront à Québec cinq braves jeunes gens, Bretons catholiques, désirant faire une saison de travail agricole en province de Québec, avant d'aller prendre des terres au Témiscamingue. Ceux qui auraient besoin des services de tels ouvriers de ferme peuvent nous transmettre leurs demandes.

---

# BULLETIN

DU

## PARLER FRANÇAIS AU CANADA

---

Le BULLETIN, organe de la *Société du Parler français au Canada*, est dirigé par un comité nommé par le Bureau de direction. Il paraît une fois par mois, sauf en juillet et août. Les abonnements partent de septembre.

Conditions d'abonnement : Canada et États-Unis, \$2.00; Union postale, 12 francs.

On peut devenir membre de la Société et recevoir, à ce titre, le BULLETIN, en envoyant au Secrétaire une demande d'inscription et le montant de la cotisation annuelle (\$10.00 pour les membres bienfaiteurs; \$2.00 pour les membres titulaires [Étranger : 12 francs]). Les cotisations sont dues au 1<sup>er</sup> septembre; mais on peut s'inscrire en tout temps durant l'année, en payant les arrérages. Les membres adhérents et les abonnés, qui s'inscrivent après le 1<sup>er</sup> février, doivent, pour recevoir les numéros du BULLETIN parus depuis septembre, verser un supplément de 50 sous.

Les onze premiers volumes du BULLETIN sont en vente. Prix, chaque volume : \$3.00; le premier et le troisième volume ne se vendent que dans la série complète des onze années du BULLETIN, dont le prix est de \$35.00.

Pour tout ce qui concerne la Société et le BULLETIN, s'adresser

A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE

de la *Société du Parler français au Canada*

Université Laval

(N° 236, Casier)

QUÉBEC